

Séance de la soirée du 7 juillet 2009

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIT PRÉSENT: M. QUSSAÏ SAMAK, commissaire responsable

**AUDIENCE PUBLIQUE SUR LE PROJET  
DE RESTAURATION DU LAC LES TROIS LACS  
À TINGWICK, WOTTON, SAINT-RÉMI-DE-TINGWICK ET ASBESTOS  
PAR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE RESTAURATION  
ET DE PRÉSERVATION DES TROIS-LACS**

---

**DEUXIÈME PARTIE**

---

**VOLUME 1**

---

Séance tenue le 7 juillet 2009 à 18 h 30

Salle La Bénévole

209, 8<sup>e</sup> Avenue

Asbestos

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 7 JUILLET 2009	
SÉANCE DE LA SOIRÉE	
MOT DU COMMISSAIRE .....	1
PRÉSENTATION DES MÉMOIRES	
INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA BIODIVERSITÉ .....	3
M. Serge Pilote	
ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DES TROIS LACS .....	11
M. Gilles Drolet	
CLD DES SOURCES .....	16
M. Marc Cantin	
MRC DES SOURCES .....	19
M. Yvan Provencher	
M. Pierre-Michel Pelletier	
CORPORATION POUR LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RIVIÈRE NICOLET .....	22
M. Caroll McDuff	
VILLE D'ASBESTOS .....	28
M. Jean-Philippe Bachand	
M. Georges-André Gagné	
REPRISE DE LA SÉANCE	
M. GEOFFREY HALL .....	36
M. JEAN-GUY NADEAU .....	43
M. MARCEL PÉRUSSE .....	47
MARCHÉ D'ALIMENTATION COOP MÉTRO PLUS .....	49
M. Michel Desfossés	
M. MARIO PELLERIN .....	50
Mme MARIE-CLAUDE FONTAINE .....	53
M. JEAN-CLAUDE FRÉCHETTE .....	55
DROIT DE RECTIFICATION	
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS .....	58
M. Yves Rochon	
MOT DE LA FIN .....	59

---

**SÉANCE DU 7 JUILLET 2009**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DU COMMISSAIRE**

5 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors bonsoir mesdames et messieurs. Bienvenue à la deuxième partie de l'audience publique consacrée au Projet de restauration du lac Les Trois Lacs.

10 Mon nom est Qussaï Samak, certains parmi vous le savent déjà, et j'ai reçu la charge de mener à terme le mandat de cette Commission d'enquête selon les termes du mandat de madame la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs qui a été confié au BAPE, au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement.

15 On a avec nous, à ma gauche, madame Julie Crochetière qui s'est jointe à nous pour nous donner un coup de main du côté du travail analytique du dossier. Alors elle s'ajoute à monsieur Yvon Deshaies et madame Isabelle Bernier-Bourgault que vous avez vus à la première partie de l'audience.

20 Comme vous le savez, on a en arrière aussi madame Anne-Lyne Boutin qui assure la coordination administrative des travaux de la Commission, et madame Julie Olivier, notre conseillère en communication. On a également à remercier pour sa contribution madame Marie Anctil qui assure le travail de secrétariat.

25 Pour l'organisation de la salle, nous avons avec nous monsieur Michel Filteau et monsieur Richard Laverdière du Centre de services partagés qui assurent l'organisation technique de la salle et du système de son, etc. Et madame Proulx est assez gentille pour s'assurer que tout ce qu'on dit soit bien consigné dans les transcriptions, et les transcriptions de cette séance, de cette partie de l'audience, seront disponibles d'habitude dans quelques jours à  
30 partir de la fin de cette deuxième partie de l'audience.

Et les délibérations de ce soir sont aussi accessibles à travers le site Internet du Bureau en mode audio, pour ceux qui voudraient suivre nos délibérations qui ne sont pas avec nous sur place ce soir.

35 Alors la deuxième partie de l'audience, comme on a pris rendez-vous avec vous, on vous a dit qu'on va être ici le 7 juillet, nous le sommes, c'est pour entendre vos opinions et ce que vous pensez du projet; que ce soit pour, que ce soit contre, les raisons pourquoi, etc., etc. C'est le moment maintenant de partager vos opinions avec la Commission.

40 Nous avons reçu des intentions de présentation de mémoire et ils sont inscrits dans un registre que j'ai devant moi par ordre d'arrivée. Il y a certains organismes et citoyens qui ont

choisi de présenter des mémoires écrits mais sans en faire l'objet d'une prestation orale avec nous.

45

La Commission tiendra compte également de ces mémoires, exactement comme on tient compte de tous les autres mémoires. Et s'il y a des clarifications que la Commission aurait besoin d'avoir de la part des gens qui ont présenté des mémoires sans en faire une présentation orale, la Commission, évidemment, acheminera les questions qui s'imposent à ces auteurs du mémoire s'il y a lieu.

50

Règle générale, on va passer dix (10) à quinze (15) minutes, dépendant de chaque mémoire. Et je vous invite tout de suite à procéder sur la base que les mémoires sont déjà lus. Alors ne soyez pas obligés d'en faire une lecture verbatim; si vous voulez faire un résumé rapide pour les besoins de la salle, mais j'ai lu tous ces mémoires, donc si on fait une présentation rapide, ça pourrait dégager plus de temps pour des échanges par la suite entre nous.

55

Cette deuxième partie évidemment vous appartient; la Régie intermunicipale qui propose le projet est avec nous, le milieu municipal aussi, et probablement des représentants des ministères aussi qui suivent le travail, mais ils ne sont pas avec nous en avant, et il y a, sur ce plan, que ce soit les citoyens, que ce soit des représentants des ministères ou de la Régie ou quiconque, je vais allouer à la fin de cette séance une période de rectification des faits.

60

Il s'agit de donner la possibilité à quiconque de venir apporter ce qui est, selon eux, de bonne foi, une rectification des faits au cas où quelqu'un, de bonne foi également, aurait dit quelque chose ou affirmé quelque chose qui n'est pas factuellement vrai.

65

Il s'agit pas de commenter des opinions. Je vais vous donner un exemple! Pour qu'on reste dans le sujet, si quelqu'un par exemple dit: Il est probable que telle espèce rare se trouve parmi les espèces qui se trouvent dans le lac. Ça, c'est une affirmation de probabilité, c'est possible, oui, c'est possible. Donc ça ne peut pas vraiment faire l'objet d'une rectification des faits. Si quelqu'un croit dur comme fer qu'une telle espèce ne peut jamais exister, c'est pas un fait à corriger.

70

Mais si quelqu'un dit: En 1979, il y a eu une intervention autorisée par le ministère à tel niveau dans ce lac, alors que les travaux en 79 n'exigeaient pas d'autorisation, il n'y avait pas d'autorisation de requise. Ça, c'est une erreur factuelle qui pourrait être corrigée.

75

Alors l'exercice de ce droit se limite à ce qui est factuellement erroné. Alors les opinions, les croyances, les probabilités ne sont pas sujettes à des corrections des faits. Voilà!

80

Je vais arrêter ça là, je pense que le reste, je peux partager avec vous plus tard en fin de la séance s'il y a lieu.

85 Et sans plus tarder, comme je vous l'ai dit, l'ordre selon lequel j'appelle les intervenants à venir partager leurs opinions avec la Commission est selon l'ordre d'inscription dans le registre.

---

90 **PRÉSENTATION DES MÉMOIRES**  
**INSTITUT QUÉBÉCOIS DE LA BIODIVERSITÉ**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

95 Alors premier participant avec nous ce soir serait l'Institut québécois de la biodiversité, monsieur Serge Pilote s'il vous plaît, s'il est avec nous dans la salle?

100 Ah oui, évidemment, je n'ai pas, mais au cas où, je l'ai pas dit, parce que ce sont les mêmes règles que la première partie de l'audience, pas de manifestation d'approbation ou le contraire, s'il vous plaît. On va garder le même esprit qui a marqué nos travaux la première partie.

Alors monsieur Pilote, bonsoir.

105 **PAR M. SERGE PILOTE:**

Bonsoir.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

110 Alors on vous écoute.

**PAR M. SERGE PILOTE:**

115 Monsieur le Commissaire, les raisons pour lesquelles l'Institut québécois de la biodiversité, l'IQBIO, s'intéresse au projet de dragage des Trois Lacs sont multiples.

120 D'abord la rivière Nicolet et les Trois Lacs font partie du patrimoine écologique naturel de l'ensemble des Québécois. Cet écosystème n'appartient pas seulement aux propriétaires riverains de ce plan d'eau.

125 Le projet de dragage des Trois Lacs sera réalisé dans un lac de rivière aux propriétés écologiques particulières. Sans être véritablement unique, ce milieu aquatique n'a que peu d'équivalents en territoire québécois. À part le lac Saint-Pierre, le lac Saint-François, le lac Saint-Louis dans le fleuve Saint-Laurent, on peut comparer les Trois Lacs au bassin Chambly sur la rivière Richelieu. Il y a donc là des milieux assez rares au Québec et d'une biodiversité de grande valeur.

130 Or l'IQBIO constate que les inventaires floristiques et faunistiques mentionnés dans l'étude d'impact sont imprécis.

135 Durant les audiences, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a souligné le caractère d'unicité régionale des Trois Lacs. C'est le seul élargissement de la rivière Nicolet pour un bassin versant qui compte très peu de lacs, moins de deux pour cent (2 %) de la superficie de ce bassin versant.

L'IQBIO incite donc les autorités locales et ministérielles à la prudence, afin de ne pas détruire un écosystème aquatique unique pour le territoire de l'Estrie.

140 Selon l'affirmation du promoteur, le projet pourrait servir de modèle à d'autres sites de villégiature. L'IQBIO craint que ce soit surtout un dangereux précédent, tant par l'escalade des coûts que par le risque de détruire d'autres milieux aquatiques dans d'autres lacs du Québec.

145 L'IQBIO est préoccupé par la vision géographique très étroite de l'étude déposée devant le BAPE ne touchant qu'une faible portion du bassin de la rivière Nicolet. Les Trois Lacs font partie intégrante de la rivière Nicolet, il en est un élargissement.

Afin de rendre une décision éclairée, le projet devrait donc intégrer tous les éléments en amont du bassin versant, les eaux, les sédiments et les éléments nutritifs des terres agricoles et des municipalités en amont, ainsi que celles des propriétés riveraines autour des Trois Lacs.

150 Malgré les efforts de concertation fort louables des riverains et les dépenses importantes qu'ils ont acceptées, l'IQBIO déclare que le projet de dragage ne répond qu'au désir immédiat des riverains de retrouver les usages récréatifs perdus depuis trente (30) ans, soit la baignade et la navigation de plaisance, sans bénéfice réel pour les habitats et les écosystèmes aquatiques.

155 L'IQBIO déplore le manque de vision globale du projet; on ne veut appliquer que la solution immédiate du dragage sans tenir compte des causes profondes de la prolifération des plantes aquatiques.

160 Ces causes, connues et identifiées depuis par tous, sont la sédimentation et l'apport en phosphore des Trois Lacs et des eaux en amont du bassin versant de la rivière Nicolet.

165 Enfin, l'IQBIO ne voit pas comment ce projet de dragage des Trois Lacs pourra s'inscrire dans une planification globale de la protection du bassin versant de la rivière Nicolet ou dans un plan directeur pour les Trois Lacs.

170 La Régie intermunicipale de restauration et de préservation des Trois Lacs mentionne le dépôt d'un plan directeur en 2011, et l'organisme du bassin versant COPERNIC prévoit déposer un plan directeur de l'eau en 2010.

L'IQBIO est d'avis que sans un plan global, il est prématuré d'entreprendre des actions de restauration par dragage des milieux aquatiques des Trois Lacs et de ses tributaires.

175 Les interventions de dragage auraient lieu dans le troisième lac, sur vingt-neuf pour cent (29 %) de la superficie des herbiers. Or, on constate, à la lecture de l'étude d'impact, que le promoteur n'a pas trouvé utile de réaliser un inventaire détaillé des communautés végétales qu'il s'apprête à éliminer et surtout, de vérifier la présence possible d'espèces menacées ou vulnérables dans les secteurs où on effectuera le dragage.

180 De même, les surfaces draguées et mises à nue seront libres de toute végétation, donc plus sensibles à la prolifération d'espèces envahissantes, y compris les espèces jugées indésirables actuellement.

185 Selon les renseignements recueillis durant les audiences, des travaux de dragage ou autres types de travaux ont été réalisés à la fin des années soixante, en 1975, en 1997 et en 2001.

190 Malheureusement, il est impossible de connaître les résultats de ces travaux antérieurs. Il aurait été intéressant de connaître, par un suivi adéquat, la vitesse de recouvrement des surfaces draguées ou les changements dans les communautés fauniques et floristiques avant et après les travaux.

195 Dans les Trois Lacs, il semble impossible pour le promoteur de nous indiquer quand les surfaces draguées seront à nouveau comblées par les sédiments et les plantes aquatiques.

Le promoteur fait mention d'une durée approximative de dix (10) ou quinze (15) ans avant de devoir effectuer de nouveau du dragage, sans apporter la moindre preuve ou le moindre dépôt de documents pour appuyer cette affirmation.

200 De plus, le MAPAQ a indiqué que l'érosion des terres agricoles et le transport des sédiments se fait surtout par la surface des terres qui servent aux cultures annuelles. Or, durant les dix (10) dernières années, la région de l'Estrie a subi une augmentation de trois cent cinquante pour cent (350 %) des superficies de ce type de cultures.

205 Si cette tendance lourde se maintient, tendance liée au prix des céréales, il pourrait y avoir encore plus de sédiments entraînés vers le bassin versant et dans les Trois Lacs.

210 Il faut avoir une vision plus large que le seul projet de dragage des Trois Lacs. L'IQBIO affirme que le projet de dragage présenté n'est pas souhaitable pour la préservation de la biodiversité, des habitats et des écosystèmes.

Ce projet de dragage serait limité, ponctuel et sûrement récurrent, si on n'agit pas concrètement sur les causes véritables de la prolifération des plantes dans les Trois Lacs, soit

215 l'apport en sédiments et phosphate du bassin versant qui mènent au phénomène  
d'eutrophisation, c'est-à-dire une surabondance d'éléments nutritifs apportés aux végétaux et aux  
algues des Trois Lacs.

220 En conclusion, l'IQBIO estime ce projet de dragage inutile, onéreux, très certainement  
récurrent et destructeur pour tous les habitats et les écosystèmes des Trois Lacs. Il ne constitue  
pas une solution en harmonie avec les principes de développement durable et de la protection de  
la biodiversité.

225 Le projet est à courte vue et ne permettra de résoudre qu'un problème ponctuel et local  
de baignade et de circulation des embarcations, sans vraiment s'attaquer aux causes de  
l'eutrophisation des Trois Lacs.

230 Pour les Trois Lacs, le bassin versant de la rivière Nicolet, les actions à entreprendre à  
long terme sont nombreuses et visent à réduire l'érosion et la pollution d'origine agricole, ainsi  
que celle des propriétés autour du plan d'eau.

235 En premier lieu et en toute logique, il faut rapidement produire des plans directeurs et, par  
la suite, obtenir l'implication de tous dans les actions prioritaires de protection des bandes  
riveraines. Ces mesures permettront de réduire les apports en sédiments et en phosphore et,  
par le fait même, de freiner l'eutrophisation des Trois Lacs.

240 En terminant, monsieur le Commissaire, permettez-moi de lire un extrait d'une étude qui a  
été réalisée en 76 par le groupe Envirolab:

245 "Si la situation devait demeurer telle qu'elle est, sans qu'on essaie vraiment d'y apporter  
des correctifs appropriés, les Trois Lacs serait voué à une dégradation complète causée par une  
accentuation continuelle du phénomène d'eutrophisation."

On a écrit ça il y a trente-trois (33) ans, le problème demeure entier en 2009.

245 Merci monsieur le Commissaire.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

250 Merci à vous, monsieur Pilote, et à l'Institut, de votre contribution aux travaux de la  
Commission!

255 J'ai quelques questions. D'abord, on parle, c'est vrai qu'on a évoqué le caractère unique  
du lac dans son contexte géographique, etc. Avez-vous davantage d'information concernant ce  
qui est particulier pour ce lac qui le rend singulier, pour justifier tant de...



**PAR M. SERGE PILOTE:**

Parce que c'est des milieux qui sont quand même peu nombreux au Québec. C'est des milieux où le lac se vide rapidement, très rapidement, puis c'est le cas de tous les lacs rivières.

260

Donc on a là une végétation qui est fort probablement différente des lacs conventionnels où on a de l'eau qui séjourne pendant une longue période.

Mais on n'a pas plus d'information que ça. On a commencé à creuser un peu pour voir où étaient des situations semblables, mais on se heurte rapidement au fait que c'est des lacs rivières qui n'ont pas les mêmes comportements en termes de prolifération de végétation.

265

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. En fait, ce que je cherche à savoir, selon vous, d'après ce que vous connaissez de la chose, est-ce que les lacs avec un temps de séjour hydraulique si court, avec un renouvellement de l'eau si rapide, la végétation dans ces lacs, est-ce que ça rend ces lacs plus vulnérables à des changements rapides d'un état métastable vers l'autre, ou ça les rend plus robustes?

270

275

C'est ça que j'essaie de comprendre.

**PAR M. SERGE PILOTE:**

Je saurais pas vous répondre là-dessus.

280

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Et la même chose pour la population végétale aussi!

285

On sait pas en quoi les lacs qui sont finalement des rivières élargies supportent des peuplements de végétation fort différents d'autres lacs qui sont des véritables lacs et étangs? On sait pas ça non plus?

**PAR M. SERGE PILOTE:**

Bien, il y a certainement des spécialistes, parce qu'on a retrouvé quand même des travaux qui ont été faits dans les Laurentides, j'ai au moins quatre (4) ou cinq (5) publications qui ont été faites sur des lacs, mais ce n'est pas des lacs rivières. C'est des lacs avec souvent deux (2) ou trois (3) ruisseaux qui l'alimentent, puis un petit ruisseau ou une petite rivière qui est un exutoire.

295

300 Mais en règle générale, on n'a pas de comparaison, bien bien gros, avec ce type de lacs là.

C'est pour ça qu'on dit que c'est unique, il faut faire bien attention de préserver ces milieux-là avant, ou tout au moins de faire un bon inventaire pour savoir en quoi ils sont différents.

305 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Mais vous dites en même temps en quelque part dans le mémoire, vous dites que le mal est déjà fait.

310 Donc si on veut extrapoler à partir de ce constat, vous êtes contre le projet. Vous dites que ça pourrait avoir des effets négatifs fort probablement, selon vous. Les effets positifs ne sont pas des effets à caractère écologique.

315 Donc le mal est déjà fait, alors on fait quoi? Si on suit cette logique, on laisse le lac à son sort, c'est-à-dire pour devenir le marais éventuel et la tourbière éventuelle, sans rien faire?

J'aimerais juste comprendre, à partir de ce constat, on fait quoi selon vous?

320 **PAR M. SERGE PILOTE:**

Je pense qu'il y a des interventions à faire au niveau de la protection des berges et des apports de sédiments venant du milieu agricole, et aussi des constituants nutritifs qui proviennent de la fertilisation des terres agricoles.

325 Je pense qu'il y a des actions à entreprendre de ce côté-là. D'autant plus que si c'est un lac rivière dont le renouvellement de l'eau est très rapide, des actions faites sur les bandes riveraines pour empêcher les sédiments de se rendre à la rivière et également aux éléments nutritifs de se rendre à la rivière, vont donner des résultats assez rapidement. On va, autrement dit, rapidement lessiver, étant donné que l'eau se remplace rapidement, on va lessiver rapidement les régions où il y a la bande, où il y a la végétation autour, et on devrait voir des résultats assez rapidement.

Mais il faut entreprendre ça en premier.

335 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Je pense qu'il y a probablement un consensus. Là, je dis ça, je parie qu'il y a un consensus que le travail à la source de tous ces facteurs est absolument essentiel.

340 Mais vous allez être avec nous plus tard ce soir, il y a des participants, monsieur Nadeau et d'autres qui vont venir probablement dire qu'une intervention robuste et saine à la source pour réduire les facteurs à leur source qui contribuent à cette situation n'est pas nécessairement en contradiction avec une intervention à caractère curatif, ponctuelle, bien ciblée et bien encadrée.

345 Il y a la métaphore qu'on utilise en disant, s'il y a une tumeur cancéreuse, on va pas dire au malade, bon, réglez d'abord vos problèmes d'alimentation et mauvaises habitudes de vie, puis après on verra!

350 La métaphore a été utilisée. Alors qu'en pensez-vous, sans nécessairement en abuser trop comme métaphore? S'il y a une intervention curative, ponctuelle, bien encadrée, qui répond à toutes les prévenances professionnelles du milieu, tout en agissant à l'intérieur d'un plan qui agit aussi pour réduire les facteurs à la source, ça vous frapperait comment?

**PAR M. SERGE PILOTE:**

355 Moi, je vous mentionnerais une chose. C'est que dans l'étude d'impact, on s'aperçoit que l'endroit où on va draguer, le troisième lac, on a eu une augmentation d'à peu près deux pour cent (2 %) de la couverture des plantes dans les trente (30) dernières années. Ça a passé de trente-huit (38 %) à quarante pour cent (40 %).

360

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Vous dites que la situation est stable, quoi?

365 **PAR M. SERGE PILOTE:**

C'est à peu près stable comme situation.

370 Alors si on intervient en faisant du dragage, ce serait peut-être mieux de le faire en ayant toute connaissance des populations végétales qu'il y a dans le lac, premièrement.

375 Et deuxièmement, d'entreprendre en parallèle, avec les plans qui seront faits par la Régie intermunicipale et aussi par COPERNIC, qu'on entreprenne des actions à plusieurs niveaux. Faire du reboisement, faire de la protection de rives, se débarrasser des fosses septiques qui traînent encore dans le paysage, travailler avec le ministère de l'Agriculture pour créer des bandes riveraines plus efficaces que le trois mètres (3 m) où on nous a démontré que ça donnait absolument rien!

380 C'est sûr que si les gens veulent avoir un endroit pour faire passer les bateaux, puis qu'ils veulent faire du curetage à ces endroits-là, du nettoyage à ces endroits-là pour faire passer des bateaux, ça ne solutionne pas les problèmes qui vont continuer.

385 La preuve, on l'a, depuis trente-trois (33) ou trente-quatre (34) ans ou trente-cinq (35) ans, il n'y a pas beaucoup de changements, sinon que ça a continué à s'ensabler, que la végétation a continué à s'agrandir et même à se densifier.

Alors moi, je pense qu'il faut penser que peut-être, il faut entreprendre ces choses-là en parallèle.

390 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Dernière question, monsieur Pilote!

395 Vous avez dit que, comme le temps de renouvellement hydraulique du lac est assez court, si on coupe à la source tous les facteurs qui contribuent à nourrir, surnourrir le lac, le lac va réagir rapidement parce qu'il y a un lessivage rapide qui se fait.

**PAR M. SERGE PILOTE:**

400 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

405 Donc pour être très clair, vous ne croyez pas qu'il y a maintenant suffisamment d'autonomie, je le dis, je viens d'inventer le terme, d'autonomie nutritive déjà dans le système pour qu'il s'enclenche et s'entretienne par le mécanisme sédiments, etc., anoxie, et de telle sorte qu'il est moins tributaire maintenant des apports qui viennent de l'extérieur?

**PAR M. SERGE PILOTE:**

410 Étant de formation, je suis biologiste de formation, je serais porté à croire qu'on aurait rapidement des résultats.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

415 D'accord.

**PAR M. SERGE PILOTE:**

420 Autrement dit, que la végétation arrêterait de croître et qu'il y aurait peut-être même une diminution, parce qu'il y aurait plus d'apport de phosphore.

425 Si on coupe l'approvisionnement en phosphore des plantes, on leur enlève leur nourriture, alors peut-être qu'à ce moment-là, effectuer des travaux de nettoyage à certains endroits pour des plages publiques ou des choses comme ça, on risquerait pas de se retrouver devant le

même problème puis avoir encore un million et demi (1 ½ M\$) à mettre dans cinq (5) ou six (6) ans pour être obligé de refaire encore la même chose.

430 Je pense pas que les citoyens ont le goût de prendre ça à tous les cinq (5) ans, cette action-là ou à tous les huit (8) ans ou à tous les sept (7) ans.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

435 D'accord. Très bien, merci beaucoup.

**PAR M. SERGE PILOTE:**

440 Merci. Bonne fin de soirée.

---

**ASSOCIATION DES RÉSIDANTS DES TROIS LACS**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

445 Alors j'invite maintenant monsieur Gilles Drolet de l'Association des résidents des Trois Lacs.

**PAR M. GILLES DROLET:**

450 Bonsoir monsieur le Commissaire.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

455 Monsieur Drolet, bonsoir à vous. On vous écoute.

**PAR M. GILLES DROLET:**

460 D'abord la description de l'organisme!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, "L'Association...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 3<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, fin, "... des propriétés.")**

465 De façon significative.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 4<sup>e</sup> paragraphe, "Nous sommes d'avis...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, 3<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... de l'Association.")**

470

Afin qu'ils puissent être partie prenante des décisions.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, "Résumé des interventions")**

475

**FIN DE LA LECTURE (Page 6, section "Recommandations pour le bassin versant", 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... en production agricole.")**

Ça, c'est vraiment un problème dans le moment.

480

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 6, avant-dernier paragraphe, "En effet...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 11, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... est déjà débuté.")**

485

Je vous mentionnerais que j'ai beaucoup apprécié une analogie de monsieur Jean-Guy Nadeau à ce sujet-là.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 11, "Les critères du développement durable...")**

490

**FIN DE LA LECTURE (Page 12, fin)**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci beaucoup monsieur Drolet.

495

Je vous assure qu'il est certainement sûr de votre appui, monsieur Drolet!

Alors quelques questions avant de nous quitter! Juste clarifier le plan de taxation dont il est question en 2007. Donc c'est obligatoire, la contribution financière?

500

**PAR M. GILLES DROLET:**

Oui, c'est sur le compte de taxes des municipalités.

505

**PAR LE COMMISSAIRE:**

C'est intégré maintenant. Donc vous comptez quatre cent quelques parmi les six cents (600) résidants, les deux cents (200) autres qui ne sont pas encore des membres chez vous contribuent quand même, partagent la même charge fiscale?

510 **PAR M. GILLES DROLET:**

Oui.

515 **PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Vous dites également que parmi les choses que vous avez faites, soutien à la municipalité d'Asbestos pour l'application de son règlement pour la restauration des bandes riveraines, et vous dites qu'il y a à peu près seize (16) qui restent, qui ne sont pas conformes.

520 On a fait le tour ensemble à la première partie de l'audience, mais c'est étonnant qu'il y a seulement seize (16), parce que là, on a vu des gazons jusqu'à la ligne d'eau pratiquement.

Alors ça consiste en quoi, la réglementation en matière de protection des bandes riveraines qui a été déjà réalisée, excepté pour seize (16) riverains?

525

**PAR M. GILLES DROLET:**

Je ne sais pas en quoi consiste la réglementation exactement, parce que la réglementation n'existe que, si je ne m'abuse, pour la ville d'Asbestos. Saint-Rémi et Tingwick en sont encore à passer le projet de loi, je pense, et puis Wotton se refuse.

530

Mais quant à Asbestos, il y a eu une tournée qui a été faite par un de nos membres, puis avec l'inspecteur municipal, où ils ont détecté, en fin de compte, environ seize (16) riverains...

535 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Qui ne seraient pas conformes.

**PAR M. GILLES DROLET:**

540

... qui ne seraient pas conformes.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

545 D'accord. Mais vous n'êtes pas en mesure de nous préciser davantage la nature de la non-conformité?

**PAR M. GILLES DROLET:**

550 Je sais pas s'il y a un membre de l'Association qui serait plus au courant que moi de la non-conformité.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

555            Alors on va faire ça comme ça! S'il y a de l'information supplémentaire qui pourrait nous éclairer là-dessus, je serais reconnaissant de recevoir ça après l'audience.

**PAR M. GILLES DROLET:**

560            On peut donner suite par écrit là-dessus.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

565            C'est parfait. Par courriel à madame Boutin ou autrement.

**PAR M. GILLES DROLET:**

Absolument.

570            **PAR LE COMMISSAIRE:**

Très apprécié. Une dernière chose!

575            Vous dites que le plan de taxation vise à servir à faire le projet et non à financer les études.

580            J'aimerais juste clarifier ça avec vous. Le projet revêt un caractère expérimental, comme on l'a dit, qu'il y a, selon les proposeurs du projet, qu'il revêt un caractère pilote; et qui dit expérimental, caractère pilote, dit qu'il faut absolument surveiller ce qui se passe et surveiller exactement les conséquences de chaque intervention.

Donc il va falloir pouvoir réunir des données, les analyser, etc., etc. Ça va de pair avec le projet.

585            Alors j'aimerais juste m'assurer qu'on se comprend bien, quand vous dites, et non pas à financer des études?

**PAR M. GILLES DROLET:**

590            C'est qu'il y a eu une levée de fonds qui a été faite il y a quelque temps où on a obtenu des montants substantiels de certains donateurs, si on veut, et puis ces montants-là servaient à la restauration du lac mais aussi à payer certaines études.

595            Mais le plan de taxation, si je ne m'abuse, était bien clair, ça ne devait pas aider à financier des études.



**PAR LE COMMISSAIRE:**

600 OK. Encore une fois, si par exemple, je présume rien, si par exemple le gouvernement décide de dire oui, mais à condition qu'on ait des inventaires plus complets par rapport aux espèces floristiques qui s'y trouvent dans les zones d'intervention, est-ce que ça serait, pour vous, le genre d'études dont vous refusez carrément le financement?

**PAR M. GILLES DROLET:**

605 Je dois admettre que probablement qu'il y aurait des fonds qui serviraient à ça. Ça ferait partie intégrante du projet, je crois bien.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

610 Je voulais juste m'assurer qu'on a une compréhension commune de l'enveloppe de ce qui est requis pour le projet.

**PAR M. GILLES DROLET:**

615 Quoiqu'il reste encore quelques montants dans les fonds que nous avons accumulés pour les études. Ça dépendrait peut-être si ces montants-là seraient à l'intérieur du budget des études.

620 Mais je dois admettre qu'il y a peut-être des fonds qui viendraient de la Régie intermunicipale pour, je pense en tout cas.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

625 Dernière question monsieur Drolet. Vous n'avez pas parlé beaucoup des embarcations motorisées, l'utilisation des bateaux à moteur, etc.

630 Est-ce que votre association a une opinion là-dessus, ayant suivi les échanges de la première partie de l'audience et ayant aussi entendu selon beaucoup d'experts, le caractère problématique de ce genre d'utilisation?

**PAR M. GILLES DROLET:**

635 Je dois vous dire que notre association a très très très peu abordé le sujet des embarcations. À ce stade-ci, on n'a vraiment pas d'opinion ou pas de discussion d'entamée dans ce sens-là, au niveau des embarcations.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

640 D'accord. Question hypothétique, dernière question: S'il s'avère, pour les spécialistes et les experts en la matière, que les embarcations motorisées contribuent au problème ou pourraient avoir le potentiel de réduire énormément l'utilité du projet, et donc il faut les limiter ou les éliminer carrément, est-ce que le projet retiendrait le même intérêt pour vos membres?

**PAR M. GILLES DROLET:**

645 Oui, sûrement. Excepté qu'il y aurait sans doute des mesures à prendre en fonction du problème de la problématique possible.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

650 D'accord. J'aime beaucoup ça, quand on a une question claire, puis une réponse claire, oui, non, c'est parfait comme ça!

Merci beaucoup monsieur Drolet, très apprécié.

655

**PAR M. GILLES DROLET:**

Merci.

660

---

**CLD DES SOURCES**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

665

Monsieur Marc Cantin s'il vous plaît.

Bonsoir monsieur Cantin.

670

**PAR M. MARC CANTIN:**

Bonsoir.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

675

On vous écoute. Alors tous les mémoires sont lus, alors allez-y.

**PAR M. MARC CANTIN:**

680 Oui. Alors j'en ai profité pour retrancher certains éléments, étant donné que vous avez lu au préalable.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

685 C'est bien.

**PAR M. MARC CANTIN:**

690 Alors je suis Marc Cantin, je suis conseiller aux entreprises, au développement touristique et culturel au CLD des Sources.

Il me fait plaisir de venir vous présenter le mémoire au nom de mon organisation ce soir et représenter monsieur Morand qui est le président du CLD des Sources.

695 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, "Le CLD des Sources...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 9<sup>e</sup> ligne, "... en permanence.")**

Donc ça devient des nouveaux résidants pour nous.

700

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 9<sup>e</sup> ligne, "Tous ces travaux...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... des aspects environnementaux.")**

705

Quant à l'acceptabilité du projet dans le milieu, au-delà des investissements qui sont faits directement par les propriétaires riverains, on a parlé de la taxation, de la taxe spéciale!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "Le projet proposé...")**

710

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, avant-dernier paragraphe, fin, "... des haldes.")**

Des haldes de Mine Jeffrey.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, "Nous ne voyons pas...")**

715

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... être autorisée.")**

720

Au début de la séance, vous avez fait part d'un consensus qui semble être général dans la population de nos jours sur le travail en amont en fait pour la préservation des milieux aquatiques.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, dernier paragraphe, "La sensibilisation...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin, "... le long terme.")**

725           Alors merci beaucoup.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

730           Merci à vous, monsieur Cantin.

          Juste une petite question avant que vous nous quittiez! Donc vous prévoyez positivement un développement domiciliaire plus grand, il y a de plus en plus de gens qui s'y installent, etc.

735           Est-ce que ce développement, à la lumière de développements pareils d'il y a trente (30) ans ou quarante (40) ans, songez-vous à comment est-ce qu'on peut s'assurer que le développement souhaité actuellement pour la stabilisation démographique, fiscale, etc., d'une municipalité, soit fait d'une manière qui éviterait les problèmes de développement d'après-guerre jusqu'à maintenant, avec l'héritage qu'on voit dans nos lacs, etc., etc.?

740           Est-ce que ce sont des questions qui vous préoccupent, faire les choses différemment, etc.?

**PAR M. MARC CANTIN:**

745           Bon, il y a eu une évolution assez marquée du type de villégiature qu'on retrouve autour des Trois Lacs. Donc à l'heure actuelle, ce qu'on retrouve, c'est en fait, on a une amélioration par rapport aux conditions qu'on avait il y a quelques années.

750           Donc l'engouement des gens pour, on pourrait dire pour des paysages lacustres et tout ça, amène à faire, bon, ils sont prêts à investir avec des moyens plus importants. Donc c'est des gens qui ont les moyens d'investir et qui souhaitent aussi, qui sont très conscientisés à la protection du paysage lacustre et de l'environnement.

755           Donc de ce côté-là, on n'entrevoit pas de problème, on entrevoit plutôt une amélioration; parce que souvent, ce qu'on constate, c'est que les chalets, bon, sont rachetés, les gens, comme on le disait aussi, le phénomène, c'est que les gens veulent en faire une résidence qui est un peu plus permanente, donc avec les normes environnementales qu'on a aujourd'hui, ça les oblige à se conformer à beaucoup plus de choses.

760           Donc de ce côté-là, on n'entrevoit pas de problème, même s'il y avait une croissance de l'attractivité des Trois Lacs comme telle.

765 Aussi, on n'a pas prévu ou on n'a pas planifié de développement plus important par rapport aux Trois Lacs au niveau de l'infrastructure touristique, que ce soit en termes d'hébergement et tout ça.

770 On a déjà ce qu'il faut, on pourrait dire en périphérie des Trois Lacs comme tels, à l'heure actuelle, outre le camp musical qui est plutôt, bon, qui est pas au bord de l'eau et tout ça, on a, avec les règles actuelles, on pourrait dire, tout ce qu'il faut pour se prémunir un peu des impacts négatifs qu'il pourrait y avoir au niveau du développement touristique.

775 Donc on n'a pas présentement de projet de grands complexes, de condominiums aux abords des Trois Lacs, au contraire.

780 Donc on a aussi, on a travaillé au niveau de la région, on est en démarche au niveau du développement durable, donc on l'a mentionné dans notre mémoire que l'enjeu de la qualité de l'eau, de la protection de la rivière Nicolet et des Trois Lacs fait partie de nos enjeux de développement durable.

785 Donc c'est évident qu'on souhaite le développement, mais on souhaite que ça se fasse dans l'harmonie et que ça se fasse dans le respect de l'environnement, mais aussi avec un apport de développement économique.

**785 PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Merci beaucoup monsieur Cantin de votre contribution, très apprécié.

790

---

**MRC DES SOURCES**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

795 J'invite maintenant monsieur Provencher et monsieur Pelletier de la MRC des Sources.

Bonsoir messieurs.

**PAR M. YVAN PROVENCHER:**

800

Bonsoir.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

805

On vous écoute.

**PAR M. YVAN PROVENCHER:**

810 Yvan Provencher, je suis directeur général à la MRC des Sources et également à mes côtés, Pierre-Michel Pelletier qui est chargé de projet.

**LECTURE DU MÉMOIRE**

815 Merci monsieur le Commissaire.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci à vous monsieur Provencher, monsieur Pelletier.

820 Deux (2) questions! D'abord, comment la Politique de protection des bandes riveraines, c'est une responsabilité qui incombe au milieu municipal, comment la MRC, c'est quoi son approche pour s'assurer que les meilleures pratiques dans le domaine sont effectivement suivies, etc., que ce soit la réglementation ou autre, et comment est-ce qu'on raccorde les violons avec les municipalités elles-mêmes, à propos de cette question entre MRC et municipalités?

825

**PAR M. PIERRE-MICHEL PELLETIER:**

Au niveau de l'application réglementaire découlant de la politique, malheureusement l'aménagiste du territoire de notre MRC n'est pas présent, ni les inspecteurs municipaux.

830

Par contre, ce que je peux vous assurer, c'est qu'il y a une certaine concertation au niveau des différentes municipalités qui ont un réel souci de s'investir dans la préservation de la ressource en eau et qui depuis neuf (9) ans maintenant, on fait un échantillonnage d'eau annuel.

835

Et qui en sont maintenant vraiment en 2009, un plan d'action concret qui est concentré sur établir des actions à entreprendre et qui se concertent entre les municipalités et auprès de l'ensemble de la population, en regroupant les gens selon des secteurs cibles, par exemple les agriculteurs, la population riveraine, et aussi les intervenants municipaux, tels que directeurs généraux et inspecteurs municipaux qui seront rencontrés par une firme qui a été mandatée par la MRC des Sources en ce sens.

840

On a aussi, parallèlement à ça, dans le même mandat, on a une synthèse qui est faite de tous les intervenants, les acteurs de l'eau et ils seront rencontrés afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de dédoublement des actions et qu'on travaille de concert avec tous les intervenants.

845

**PAR M. YVAN PROVENCHER:**

On s'entend que la protection des rives est d'abord en fonction d'une réglementation qui a été prise par la Ville d'Asbestos.

850           Maintenant, la MRC, par son action, favorise à ce moment-là des échanges entre les municipalités, parce qu'on veut que ça s'étende et que ça se poursuive, et on a eu à intervenir justement au niveau de la Régie, au niveau des associations qui se préoccupent de la santé du lac.

855           Alors on est en étroite collaboration avec eux d'une façon régulière.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

860           Et savez-vous, dans des cas de non-conformité constatés, c'est quoi l'approche? Est-ce qu'il y a, au-delà de la sensibilisation, est-ce qu'il y a parfois des mesures coercitives, etc., pour s'assurer de la conformité? Juste rapidement comme ça s'il y a quelques précisions!

**PAR M. YVAN PROVENCHER:**

865           Monsieur le Commissaire, votre question est intéressante, mais s'adresse particulièrement, je dirais, à la municipalité d'Asbestos.

870           C'est entendu que des mesures coercitives, on essaie de ne pas en venir jusque-là, alors on essaie d'obtenir la collaboration des riverains.

875           Et il y a du travail qui s'est fait, important, au cours des dernières années; il reste quelques cas à régler. Maintenant, il y a des cas, des fois, bon, il y a des dossiers qui sont en cours, qui devraient se réaliser sous peu, et il y a des cas peut-être plus problématiques; à ce moment-là, il faut avoir une approche, je vous dirais, de discussion et de négociation avec ces gens-là.

880           Et la progression va bien. Mais c'est quand même une responsabilité municipale en partant, sauf qu'on est en relation directe avec le ministère de l'Environnement à ce moment-là aussi, dans l'application, dans le respect des normes.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

885           D'accord. Dernière question! Vous avez évoqué l'importance des activités nautiques, à la fois pour leur valeur côté qualité de vie, comme la vie économique également, avez-vous pensé à cet aspect que d'aucuns qualifieraient de problématique, des embarcations motorisées, etc., les bateaux à moteur, dans un contexte d'usage qui serait plus durable et plus sain, etc., avez-vous des idées à partager avec nous là-dessus?

**PAR M. YVAN PROVENCHER:**

890           Oui, effectivement, j'ai eu le privilège de travailler, dans les dernières années, dans une autre MRC, et pour ne pas la nommer, Memphrémagog. Alors si on prend les problématiques

qu'on avait entre autres au lac d'Argent dans la région de Magog, très particulières, où on a des endroits où on a voulu interdire, par exemple, les bateaux à moteur. On a vécu ces choses-là.

895

Mais si vous permettez, monsieur le Commissaire, avant de parler de limiter par exemple les bateaux à moteur, avant de limiter ce qu'on appelle les Sea doo, je sais pas le terme français, je pense que vous allez bien me comprendre, il faudrait quand même penser à sauver notre lac.

900

Alors la navigation, actuellement, est très difficile. Alors dans un premier temps, moi, je suis en accord total avec la Régie qui s'occupe de sauver notre lac et par la suite, à ce moment-là, est-ce qu'il y aura des limitations, est-ce qu'on pourra se pencher!

905

Moi, je rêve du jour où qu'on va se pencher justement sur un dossier semblable plutôt que de passer notre temps en études et en efforts, toutes sortes d'efforts pour essayer de sauver notre lac. Il faut d'abord le sauver.

Je ne réponds peut-être pas directement à votre question, mais je pense que vous comprenez très bien mon message.

910

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Si, si, vous avez quand même répondu d'une certaine façon.

915

C'est très bien. Alors monsieur Provencher, très apprécié, monsieur Pelletier, merci beaucoup.

920

**CORPORATION POUR LA PROMOTION DE L'ENVIRONNEMENT DE LA RIVIERE NICOLET**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

J'invite maintenant monsieur Carroll McDuff.

925

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

Bonsoir monsieur le Commissaire. Je suis Carroll McDuff, président du conseil d'administration de l'organisme de bassin versant de la rivière Nicolet qu'on nomme COPERNIC.

930

Donc notre mémoire est assez court, je vais le lire intégralement.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début, "La Corporation...")**

935

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "... le diagnostic...")**



Le diagnostic de l'ensemble du bassin versant.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "... du bassin versant...")**

940 **FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... de notre bassin.")**

Rappelons aussi que le bassin versant de la rivière Nicolet est constitué de deux (2) grandes rivières, la rivière Nicolet comme telle qui commence au lac Nicolet, coule dans la vallée de Chesterville, Victoriaville, et rejoint l'autre branche de la rivière Nicolet, celle dont on parle ici, 945 la rivière Nicolet Sud-Ouest à deux (2 km) ou trois kilomètres (3 km) du fleuve Saint-Laurent.

Donc la rivière Nicolet et la rivière Nicolet Sud-Ouest, les deux (2) ensemble, forment, avec tous leurs tributaires, l'ensemble du bassin versant de la rivière Nicolet.

950 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, "Depuis plus...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, fin, "... de notre C.A.")**

Donc suite à ces rencontres depuis un an et demi (1 ½) peut-être!

955 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "Première constatation...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, "... innombrables.")**

960 Depuis plusieurs années d'ailleurs.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, "En ce sens...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, "... à l'unanimité...")**

965 En mars dernier.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, "... une résolution...")**

970 **FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... à ce sous-bassin.")**

Alors notre position reste aujourd'hui la même. Dans notre plan d'action 2009-2010, nous avons d'ailleurs ciblé deux (2) sous-bassins dont le sous-bassin des Trois Lacs pour activer, si vous voulez, le plan directeur de l'eau de l'ensemble du bassin dans ces deux (2) secteurs-là.

975 Alors notre argumentation se résume aux éléments suivants!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, point 1)**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, début)**

980

Nous suggérons trois (3) éléments pour bonifier la chose!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, "Dès à présent...")**

985

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, fin)**

Je vous remercie.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

990

Merci à vous monsieur McDuff, c'est assez clair.

Non! Encore le même message, s'il vous plaît!

995

C'est assez clair. J'ai quelques questions à clarifier avec vous.

D'abord, vous avez un plan directeur qui sera annoncé et mis en œuvre à partir de quel moment pour le bassin versant?

1000

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

Selon le MDDEP, nous avons jusqu'en 2012. Les étapes d'un plan directeur comportent un portrait qui a été fait, finalisé en 2006; le diagnostic vient d'être envoyé au MDDEP. On parle toujours pour l'ensemble du bassin versant.

1005

Cet automne, avant les élections généralisées un peu partout, on veut rencontrer les MRC et les principales municipalités pour valider ce diagnostic.

1010

Et suite à ça, des discussions de concertation pour cibler certains enjeux précis nous mèneront à un plan d'action qu'on espère vers la fin de 2010.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Vers la fin de 2010?

1015

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

Qu'on espère, oui, pour l'ensemble du bassin.

1020 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Et le rôle de COPERNIC dans la mise en œuvre de ce plan serait quoi?

1025 **PAR M. CAROLL McDUFF:**

OK. Les organismes de bassin versant sont les principaux porteurs de la concertation, doivent faire la concertation pour s'assurer finalement de la réalisation du plan directeur de l'eau.

1030 Les organismes de bassin versant sont les seuls dont le territoire concerne un bassin versant, donc ils regroupent, dans le cas présent, trois (3) MRC et plusieurs évidemment municipalités.

1035 Nous fonctionnons donc, c'est une table de concertation où siègent finalement des représentants des MRC, des municipalités, du monde agricole, du monde environnemental et industriel.

1040 Donc on n'a pas des millions nous non plus. On doit aller chercher des argents, mais on doit surtout s'entendre avec tout le monde pour cibler les principales actions à faire dans un plan directeur, qui règlera pas tous les problèmes, mais qui doit se répéter, un plan directeur, on pourrait dire, qui sera un plan triennal ou quinquennal finalement.

1045 Évidemment, les organismes de bassin versant sont de jeunes organismes qui ont été créés en 2002 et ils sont à parfaire leur expérience ou enfin, créer l'expérience d'un organisme de bassin versant.

Donc dans ce sens-là, on est en cheminement, je dirais, mais on a de bonnes portes d'entrée dans la plupart des organismes de pouvoir comme les MRC et les municipalités.

1050 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Donc on peut dire que c'est une approche intégrée de gestion au-delà du strict cadre réglementaire?

1055 **PAR M. CAROLL McDUFF:**

Oui, oui, c'est ça.

1060 **PAR LE COMMISSAIRE:**

En fonction de tous les domaines d'activités, avec toutes les lois et les règlements qui les concernent, mais au-delà de ça, par la concertation, s'entendre sur une approche d'assainissement en général?

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

1065 Mais le mandat, c'est aussi, c'est pas simplement de s'organiser pour que la qualité de l'eau soit meilleure, mais c'est aussi pour que les besoins des usagers soient comblés.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1070 Oui, je l'entends au sens général.

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

1075 OK, c'est ça. Donc c'est pas un rôle de protection strict de l'environnement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Non, je comprends.

1080 **PAR M. CAROLL McDUFF:**

OK. Mais ça fait partie, la protection de la rivière et de sa biodiversité, ainsi que les besoins des usagers. C'est un mandat très large.

1085 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Et la qualité de leur vie.

1090 Vous savez que la Régie s'est engagée à développer et à élaborer un plan directeur propre au sous-bassin lacustre qui nous concerne ici.

1095 Comment vous voyez l'arrimage, si on peut utiliser ce terme, entre les deux (2) plans, le plan du bassin versant en général dont vous avez la charge et le plan qui est censé être élaboré pour le sous-bassin, comment vous voyez l'articulation et la complémentarité entre les deux (2), les responsabilités respectives, etc.?

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

1100 Il reste que quand même, les problèmes, il y en a pas cinquante (50), les problèmes à l'échelle du bassin versant se retrouvent dans plusieurs sous-bassins versants, donc problème de sédimentation, problème de phosphore, OK! On retrouve ça dans l'ensemble du bassin versant.

1105 Donc dans notre plan d'action 2009-2010, comme je l'ai dit, nous, on vise idéalement à la fin 2010 pour s'entendre sur le plan d'action, le PDE général du bassin versant.

Mais dans notre plan d'action de l'année présente, OK, nous avons ciblé deux (2) sous-bassins dont le sous-bassin des Trois Lacs, pour activer un PDE plus localisé, plus spécifique à cet endroit-là, étant donné qu'il y a plus de connaissances, les enjeux sont déjà pas mal cernés.

1110 Donc on peut aller de l'avant un peu plus vite dans deux (2) secteurs de notre bassin versant dont celui des Trois Lacs.

1115 Donc on est en communication régulière avec, par exemple, le MAPAQ Estrie qui a ciblé trois (3) affluents comme bassins prioritaires dans l'ensemble de l'Estrie, il y en a trois (3) qui sont dans le sous-bassin des Trois Lacs. Ils viennent d'engager d'ailleurs quelqu'un qui va juste travailler là-dessus.

1120 La MRC, comme on l'a entendu tout à l'heure, a débloqué des argents pour déjà amorcer des choses dans ce sens-là. Puis il y a la Régie qui finalement s'est fait imposer par le MDDEP le fait de faire un PDE justement.

1125 Donc je crois que tout le monde est prêt à travailler dans le même sens, puis il s'agit juste, on a une réunion de prévue en août, monsieur Pierre-Michel de la MRC me le disait tout à l'heure, pour concerter un peu tout le monde là-dedans, pour qu'on s'entende sur ça va être quoi le PDE du bassin des Trois Lacs, puis on va faire quoi exactement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1130 Donc quand vous dites, vous prévoyez un plan directeur à activer pour le sous-bassin, ça pourrait très bien être ce plan directeur auquel s'est engagée la Régie?

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

1135 On parle tous du même plan directeur. Il y en aura pas cinquante (50), il va y en avoir un seul, puis on va travailler ensemble, c'est sûr.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1140 Donc on peut présumer qu'une fois élaborés ces plans, leur mise en œuvre va être intégrée et va être avec le même niveau de coordination et de responsabilité, quoi?

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

1145 Oui, c'est sûr. Il faut que ce soit intégré avec l'ensemble du bassin versant, tout à fait. On fera pas dix (10) PDE dans dix (10) sous-bassins qui vont travailler dans des directions différentes, c'est sûr.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1150 On va pas labourer deux (2) ou trois (3) bouts de champ sans se parler entre nous?

**PAR M. CAROLL McDUFF:**

1155 Non. De toute façon, la gestion intégrée de l'eau, c'est ce que ça veut dire.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Très bien. Bien, c'est très apprécié, monsieur McDuff, c'est très clair, merci beaucoup.

1160 **PAR M. CAROLL McDUFF:**

Merci.

1165

---

**VILLE D'ASBESTOS**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1170 Monsieur Jean-Philippe Bachand, monsieur le maire de la Ville d'Asbestos!

Monsieur le maire, bonsoir!

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

1175 Bonsoir. Je suis accompagné de mon directeur général, monsieur Georges-André Gagné.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1180

Monsieur Gagné, bonsoir.

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

1185 Alors bienvenue à Asbestos, bienvenue dans notre belle région!

Je vais faire la lecture un peu annotée du mémoire, donc j'ai écrit certains commentaires!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, début, "La ville d'Asbestos...")**

1190

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... de l'Estrie...")**

En passant, la ville d'Asbestos est la quatrième ville en importance en Estrie.

1195 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne "... et du Centre...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "... d'égout complet.")**

Depuis près de trente (30) ans.

1200

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 5<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "... et que la municipalité...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 5<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... le lac.")**

1205

Sujet dont on a parlé et que vous avez mentionné à plusieurs reprises.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, "Dernier élément...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... assure...")**

1210

Et assurera.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... un approvisionnement...")**

1215

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... pour notre milieu.")**

Le développement durable, c'est quand même le ministère dont le quel vous relevez, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, donc il y a trois (3) phases!

1220

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, "Au niveau environnemental...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "... ce projet...")**

1225

Qu'on pourrait appeler projet évolutif.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "... est passé...")**

1230

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "... des citoyens responsables...")**

Je tiens à les saluer ce soir.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 5, 1<sup>er</sup> paragraphe, 1<sup>re</sup> ligne, "... ont mis beaucoup...")**

1235

**FIN DE LA LECTURE (Page 5, fin)**

Merci beaucoup monsieur le Commissaire.

1240

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci à vous, monsieur le maire. Deux (2) petites questions!

1245

La partie, on l'a entendue au début, monsieur Pilote l'a dit et à juste titre, que la question des rives est très importante, qui revêt une importance capitale, la stabilisation des rives par rapport aux sédiments.

1250

Alors comment la Ville d'Asbestos applique le règlement des dix mètres (10 m)? Comment est-ce que vous appliquez ça, c'est quoi l'approche, ça s'applique à qui exactement parmi les résidants, parmi enfin les unités domiciliaires?

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

Vous parlez de la bande riveraine?

1255

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui.

1260

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

Mais le dix mètres (10 m), c'est dans le lac, ce qu'on a vu dans l'étude.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1265

Ah, vous parlez de la bande de protection, oui, d'accord!

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

1270

Mais la bande riveraine qui est pas de trois mètres (3 m) qui est de deux mètres (2 m).

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1275

Ça m'a étonné. J'ai mal compris, ça m'a étonné. Parce que je sais que c'est beaucoup plus petit que ça.



Allez-y, alors je vous écoute!

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

1280

Donc c'est une bande riveraine de deux mètres (2 m) au lieu de trois (3 m).

1285

Donc la façon que la Ville d'Asbestos a procédé, c'est que nos collègues de Wotton mais plus de Saint-Rémi et de Tingwick vont prendre connaissance de notre règlement, vont se baser sur notre règlement pour faire la même chose de leur côté.

1290

Évidemment, notre façon de faire, c'est pas d'arriver là avec un bâton, c'est premièrement de sensibiliser. Il faut voir qu'il y a une espèce de croissance au niveau de la conscience des gens autour des lacs.

1295

Donc la Ville d'Asbestos, depuis deux (2) ans, a fait un inventaire de ses résidants autour du lac. Donc l'année passée, il y a eu des visites et cette année, il y a une visite au début d'année, voir qu'est-ce qui a été fait au niveau des bandes riveraines.

1300

Et bon, on a reconnu comme quoi il y avait seize (16) places qu'il y avait place à amélioration de beaucoup.

Là, il va y avoir une autre visite pour les sensibiliser davantage. Et tranquillement, on va arriver, on espère que les gens fassent que la bande riveraine de deux mètres (2 m) soit respectée.

1305

De toute façon, c'est un règlement municipal, mais au lieu de donner des infractions, on croit beaucoup plus à la collaboration puis à la discussion et au dialogue avec les riverains.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1310

Donc comme vous dites, il y a seize (16) résidences seulement qui sont en état de non-conformité, là on doit dire, monsieur Gagné aussi pourrait intervenir, que tous les autres résidants, toutes les autres unités domiciliaires au bord des lacs respectent le deux mètres (2 m) minimalement, c'est ça?

1315

**PAR M. GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ:**

Oui, peut-être que je pourrais préciser un petit peu la teneur de ce règlement-là!

En fait, il faut remonter à quelques années avec les municipalités et surtout les intervenants du milieu, on a déterminé qu'un élément important était de protéger la rive et qu'il fallait sensibiliser les citoyens à maintenir une bande riveraine.

1320           Donc nous avons décidé que c'était deux mètres (2 m). C'est une distance bien arbitraire, mais le principe en arrière de ça, c'était d'implanter au moins une bande, commencer par des petits pas et par la suite, l'élargir.

1325           Donc le principe, c'était qu'elle soit facilement applicable et facilement assimilable pour les propriétaires en place.

          Ce qu'on a fait, c'est qu'on a dit, on va exiger seulement deux mètres (2 m), et la seule exigence sera de ne pas aller tondre le gazon. C'est de laisser une friche arbustive sur la rive.

1330           Donc après avoir fait la tournée au cours des deux (2) dernières années, on a constaté qu'il y en avait seulement seize (16) qui avaient pas laissé la friche arbustive. Ceux qu'on voyait...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1335           Seize (16) sur combien?

**PAR M. GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ:**

1340           J'ai pas le chiffre, c'est près d'une centaine. On pourrait vous distribuer un rapport.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1345           Oui, parfaitement.

**PAR M. GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ:**

1350           Et quand notre inspectrice cette année voyait que l'effort était là, elle rencontrait le propriétaire et elle donnait des conseils, et elle voyait que c'était en train de se créer, cette bande riveraine là.

          Certains avaient planté des arbustes et d'autres avaient tout simplement cessé de tondre le gazon.

1355           L'objectif premier était de maintenir, de créer une bande et par la suite, on va augmenter la largeur de la bande une fois que la mentalité va être mise en place.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1360           D'accord. Et ma deuxième question porte sur l'autre source d'origine humaine qui contribue à l'état du lac, la question des fosses septiques et des installations sanitaires qui seraient hors norme ou pas en état de parfaite conformité.

C'est quoi l'approche de la Ville sur ce point?

1365 **PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

À part de quelques résidences, je crois, aux Trois Lacs, tout le monde est desservi par un égout collecteur.

1370 **PAR LE COMMISSAIRE:**

De votre côté à vous, c'est vrai.

1375 **PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

Oui, c'est ça. Et ça me fait plaisir de vous parler d'un projet. Évidemment, c'est encore à l'étape de projet, avec nos collègues de Saint-Rémi et de Tingwick, pour desservir ces résidences-là en égout collecteur, parce qu'il y a un problème majeur entre autres d'eau potable à Saint-Rémi-de-Tingwick.

1380 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Il en a été question à la première partie.

1385 **PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

Donc c'est la vision globale autour des lacs. Les gens veulent prendre soin de leur lac.

Donc pour l'égout collecteur, bien, c'est un projet.

1390 De notre côté, tout le monde ou presque, à part de quelques exceptions...

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1395 Sont raccordés.

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

... sont raccordés à l'égout collecteur.

1400 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui, allez-y monsieur Gagné.

1405 **PAR M. GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ:**

Je peux peut-être rajouter! Pour la dizaine de résidences branchées sur une installation septique, la Ville d'Asbestos fait un suivi annuel pour s'assurer qu'il y a la vidange de la fosse qui est faite à chaque année.

1410

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Vous avez encore des projets de développement domiciliaire sur le territoire de la ville?

1415

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

Oui.

1420

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Ces zones concernées par ces projets ne sont pas à côté du lac?

1425

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

Ils sont plus en retrait. Les terrains libres autour du lac...

1430

**PAR LE COMMISSAIRE:**

C'est pas mal, on l'a vu, c'est pas mal développé.

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

Oui, vous avez pu le constater vous-même.

1435

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Et pour la question que je posais à monsieur Provencher tout à l'heure, et à monsieur Cantin également, les projets de développement futurs, comment vous essayez de vous assurer que ça sera fait à la lumière des leçons du passé et puis l'encadrement de ce développement serait...

1440

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

Écoutez, surtout au niveau domiciliaire, évidemment on parle du secteur Trois Lacs, force est d'admettre qu'il y a du monde visionnaire qui voulait avoir un égout collecteur voilà trente (30) ans. Donc tous les développements domiciliaires ont été faits en conséquence d'être connectés

1445

sur l'égout collecteur ou presque, à moins qu'il y ait des terrains vraiment accidentés que c'est impossible d'emmener le tuyau.

1450

Mais évidemment, le réseau domiciliaire qui est présentement prévu, s'il se développe au complet, on va être très heureux, mais c'est prévu d'être desservi par le réseau.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1455

Raccordé au réseau sanitaire, d'accord.

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

1460

Oui.

**PAR M. GEORGES-ANDRÉ GAGNÉ:**

1465

Je peux peut-être rajouter aussi que dans la réglementation d'urbanisme à la Ville d'Asbestos, les propriétés en bordure du lac, les nouvelles propriétés ont besoin d'avoir une superficie de terrain de quatre mille mètres carrés (4000 m<sup>2</sup>) si elles ne sont pas desservies ou de deux mille mètres carrés (2000 m<sup>2</sup>) si elles sont partiellement desservies, c'est-à-dire desservies seulement par le réseau d'égout.

1470

Donc la densité est moindre.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1475

D'accord. C'est très clair, alors merci beaucoup, monsieur Bachand, de votre contribution, monsieur Gagné.

**PAR M. JEAN-PHILIPPE BACHAND:**

1480

Merci, bonne audience.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors on va prendre une pause de quinze (15) minutes et on reprend par la suite!

1485

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---

1490

**REPRISE DE LA SÉANCE  
GEOFFREY HALL**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1495

On reprend les travaux! Avant que j'invite notre prochain intervenant, j'aimerais juste vous rappeler qu'en arrière de la salle, il y a des formulaires, en fait un questionnaire concernant la qualité des services que le BAPE offre aux citoyens.

1500

Alors ça nous aiderait beaucoup à apporter des modifications qui s'imposent à la lumière de vos opinions.

Alors j'invite ceux et celles qui n'ont pas encore rempli ce questionnaire, de bien le faire, ça nous aidera encore une fois à améliorer notre façon de faire, comme on dit chez nous.

1505

Alors sur ce, j'invite monsieur Geoffrey Hall à venir partager ses opinions avec la Commission!

Monsieur Hall, bonsoir.

1510

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

Bonsoir. C'est ça, je suis Geoffrey Hall, biologiste qui travaille dans la région.

1515

Je me sens un peu à contre-courant par rapport aux opinions exprimées sur le sujet, mais je pense que j'ai des données ou des points de vue qui sont à contre-courant, puis j'aime mieux les exprimer, puis vous allez décider.

1520

Je comprends la frustration des résidants sur l'effet des plantes sur la récréation, mais à mon avis, draguer ne va pas avoir l'effet durable qu'ils souhaitent et c'est, comme on a déjà dit, ça traite un symptôme et pas une cause.

1525

Et il faut reconnaître qu'il y aura toujours dans certains lacs une certaine situation où il y aura toujours une végétation abondante, même si on corrige tous les problèmes, ce sera peut-être pas aussi grave qu'aux Trois Lacs, mais c'est ça la nature.

Et j'ai vraiment pas vu beaucoup de raisons pour blâmer la végétation dans cette histoire, pour le stade trophique, pour le fait qu'il y a une turbidité d'eau où que les sédiments arrivent. Je pense qu'on est tous d'accord, les plantes sont pas la cause de ça.

1530

Et j'aimerais ça exprimer ou expliquer un peu plus que les plantes répondent à des conditions et elles jouent un rôle positif, comme on a tous reconnu, jusqu'à un certain point, pour l'environnement.

1535 Et une chose qu'on a souvent dit dernièrement, c'est que ce projet de draguer va améliorer la qualité de l'eau si j'ai bien compris. Et je crois que c'est évident, puis la plupart des gens qui étudient l'écologie des eaux reconnaissent que les plantes aquatiques, et je parle pas des algues, aident à purifier l'eau. Ça fait que de dire que draguer les plantes ou d'enlever les plantes aide à purifier l'eau, c'est pas tout à fait vrai, à mon avis.

1540 J'aimerais ça citer l'étude de 73 par Lamontagne et Gauthier, et je l'ai mentionné la dernière fois que j'ai été au micro, qu'eux pensaient à l'époque, et je pense qu'ils ont raison, que le facteur limitant sur la végétation aux Trois Lacs, c'est la profondeur de l'eau ou on peut dire la transparence de l'eau, et ce n'est pas les sédiments comme tels.

1545 Ils mentionnent aussi que dans l'histoire à long terme du bassin et du lac, il y a eu un lac beaucoup plus grand et une rivière plus importante qui ont laissé derrière eux beaucoup de sédiments lacustres, et qu'on se trouve aujourd'hui avec une rivière qui coule à travers ses propres dépôts du passé.

1550 Et je mentionne ça parce que je crois que le problème des sédiments ne peut jamais, on peut jamais éliminer les sédiments complètement qui vont être apportés au lac.

1555 Et je pense qu'on est tous d'accord que ça fait longtemps qu'il y a un problème de plantes, ça fait longtemps qu'il y a un problème de sédiments, quand on regarde les vieux documents, on constate ça.

1560 Une chose qu'on entend souvent dans ces discussions, c'est qu'il y a un problème qui s'aggrave et qui s'aggrave rapidement; que si on n'agit pas maintenant, on va avoir un désastre ou quelque chose d'irréparable ou en tout cas, les générations futures vont regretter notre inaction.

Mais moi, j'ai regardé le plus que je pouvais la littérature, puis il me semble que ce qu'on constate, c'est que le stade trophique du lac tourne autour de mésoeutrophe depuis qu'on a commencé à analyser le lac, et que ce n'est pas en train d'évoluer rapidement vers eutrophe.

1565 De plus, quand on cherche les définitions de qu'est-ce que c'est un lac eutrophe, on voit que c'est une situation où c'est les algues et les cyanobactéries qui commencent à dominer et les plantes aquatiques diminuent et elles sont éliminées finalement vers l'hypertrophie.

1570 Quand on voit un lac plein de plantes aquatiques vasculaires, on n'est pas en train d'assister à un lac eutrophe. Et c'est peut-être même pas un lac qui a un problème en soi, le fait qu'il y a des plantes aquatiques.

1575 Si on voit des cyanobactéries, si on voit des algues vertes, on peut peut-être parler de problème grave, peut-être d'un problème qu'il faut résoudre par plein de moyens.

1580 Juste pour, peut-être que ça répète un peu, mais quand on regarde la recherche qui est faite sur les lacs peu profonds et l'eutrophication, l'eutrophisation, excusez l'anglicisme, on voit que le rôle des plantes aquatiques est considéré de façon positive qui contribuent à la santé de l'écosystème, et qu'en général, leur abondance est considérée comme un bon signe, indépendant des problèmes que ça cause aux humains.

Juste pour dire qu'on n'est pas devant une recherche qui dit que les plantes aquatiques démontrent un gros problème écologique, la présence ou l'abondance.

1585 Et on trouve aussi dans cette littérature et la recherche sur le sujet de l'eutrophisation que quand on veut restaurer un lac, généralement ce qu'on veut faire, c'est augmenter la quantité, la densité, la diversité des plantes aquatiques macrophytes aux dépens des algues.

1590 Et on peut trouver un grand nombre d'articles dans la littérature qui parlent du rôle positif des plantes aquatiques versus le rôle négatif des algues et des cyanobactéries.

1595 En tout cas, je pense, pour résumer ce volet-là, je voudrais juste dire, et je pense qu'on est en général d'accord qu'on veut cibler les sédiments. Si on veut cibler quelque chose dans cette histoire, c'est les sédiments et, en deuxième lieu, le phosphore. Les plantes ne sont qu'un effet de tout le reste, c'est pas la cause d'un problème, sur le plan écologique bien sûr.

1600 Alors je passe à mon point principal ici! Ça a déjà été évoqué. C'est que si on va faire ce projet coûteux, on aimerait être assuré qu'il va marcher, qu'il va fonctionner, que les plantes ne vont pas revenir aux endroits où on a dragué, au moins à court terme.

1605 Et moi, en lisant les documents de 73 et après qui ont été mis sur le site du BAPE, je pense, j'ai trouvé une grosse faiblesse qui nous fait croire que le problème va revenir assez rapidement, et cette faiblesse, c'est qu'il y a une tendance à remettre en suspension les sédiments et de les transporter d'une partie du fond du lac à une autre. Chaque fois, il y a une crue, des hautes eaux, etc., et je peux citer que déjà en 73, on remarquait la situation.

Et Lamontagne et Gauthier, en 73, disent:

1610 "Lors des périodes de crue, on a observé une accumulation de sédiments organiques sur les rives de ces lacs. Il semble plausible qu'ils soient d'origine intrinsèque au lac car les crues saisonnières et sporadiques exerceraient un effet de charriage sur les sédiments organiques accumulés dans les zones peu profondes de ce lac."

1615 La pertinence de ce commentaire, c'est qu'on va pas draguer tout le lac, on va pas ôter tous les sédiments. Il y a raison de croire que quand on aura ôté trente pour cent (30 %) dans un lac, les autres sédiments qui sont présents, sans parler des sédiments qui vont arriver dans les années à venir, pourraient se déplacer et risquent de se déplacer.



1620 Un autre point, et je l'ai mentionné dans la dernière intervention, c'est que j'ai lu une étude que j'ai annexée à mon mémoire au complet, d'une expérience dans un lac de quarante-quatre hectares (44 ha), de même profondeur à peu près, même composition floristique, et on a dragué une partie, puis on a laissé en paix une autre partie. Puis ce qu'on a remarqué, c'est que les plantes, surtout des plantes aquatiques non enracinées, venaient rapidement occuper les endroits dragués. Et après sept (7) ans, ils considéraient que le lac était aussi plein qu'au départ.

1625 Je trouve qu'on devrait pas refuser de regarder des expériences passées quand on pense au coût en argent du projet actuel.

1630 Un dernier point, et je vais terminer! On peut voir dans le Guide du MDDEP sur les interventions en milieu aquatique à un promoteur que:

"L'identification des plantes aquatiques et des algues visées par le contrôle devra être effectuée avec certitude afin de garantir la qualité des interventions ultérieures."

1635 À mon avis, malgré qu'on a fait beaucoup d'études, puis on semble les avoir faites assez bien en général, la partie qui touchait aux plantes, la végétation, la communauté de plantes n'a pas été effectuée avec la même rigueur que les autres aspects.

1640 Et ceci comprend ce que j'appellerai un manque d'intérêt dans la localisation des plantes vulnérables ou menacées, ou de s'assurer leur absence dans les zones qu'on voulait draguer. Et dans le mémoire, je mets en liste plusieurs exemples.

1645 Une chose que j'ai trouvée seulement récemment et que je trouve qui est pertinente, puis je vais fermer avec ça, c'est que dans le rapport de 99, de Jean-François Desroches, du premier lac, il parle de la présence de potamot crispé qui est une espèce envahissante exotique qui est reconnue comme étant un gros problème dans les plans d'eau dans le sud de l'Ontario. C'est assez inconnu au Québec.

1650 J'ai récemment eu la chance de vérifier que le spécimen qu'il a récolté existe et que c'est bien ça. Alors je voudrais rappeler à tout le monde que la plante dominante qu'on dit qui est le gros problème dans les herbiers qu'on voudrait réduire ou éliminer, c'est le potamot de Richardson qui est le plus proche parent du potamot crispé, et j'aimerais ça lancer l'idée que si on va ôter les populations de potamot de Richardson, pourquoi son proche parent plus envahissant profiterait pas de cet habitat exposé pour venir remplacer et éventuellement être un plus grand problème que ce qu'on a aujourd'hui avec les plantes aquatiques?

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1660 D'accord. Vous avez terminé? Merci beaucoup monsieur Hall. C'est assez clair.

D'abord une remarque entre parenthèses! Parmi toutes les choses que j'ai apprises grâce à vous et grâce au projet, j'ai appris que eutrophication était bien utilisé dans la langue française pendant très longtemps, et ça a été abandonné il y a pas très longtemps. Voilà! Alors les excuses à propos de l'anglicisme sont peut-être à moitié justifiées.

1665

Je veux vous poser une question. On va aller tout droit au vif du sujet! Votre position est à l'effet de ne pas intervenir du tout dans ce lac, donc de le laisser exactement tel qu'il est et tel qu'il va évoluer. Évidemment les interventions à la source, ça, je le comprends, contrôler les phosphates, les apports azotiques, etc., et les sédiments. Mais au-delà de ça, de ne rien faire?

1670

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

Oui, parce que je considère qu'on n'est pas en position de crise. On n'a pas une situation avec des cyanobactéries ou quelque chose qui pourrait peut-être demander des grandes mesures.

1675

On est, pour moi, dans une situation de relative stabilité, et le portrait de la végétation indique qu'on est dans une situation où l'eau est en fait plus claire à cause de la végétation que si on n'en avait pas.

1680

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Vous avez cité Lamontagne et Gauthier, et effectivement c'est très intéressant, ça nous place dans la continuité de comprendre ce genre de système.

1685

Mais Lamontagne et Gauthier parlent de croissance exagérée des macrophytes dans leur étude de 1973. Donc qualifier une croissance exagérée implicitement pointe un écart d'un état qui serait autrement moindre en termes de croissance.

1690

Et si la croissance est exagérée, et si on accepte, il y a des raisons qui militent en faveur de ça, comme monsieur Pilote l'a dit avant vous, que la situation n'a pas changé beaucoup disons, donc cette croissance constatée, qualifiée d'exagérée en 1973 le serait au moins aujourd'hui de la même façon sinon plus.

1695

Alors une croissance exagérée des macrophytes, de la végétation vasculaire, est-ce que ça pourrait se gérer, ça? Ou toute intervention risque de tourner en catastrophe?

1700

Et ma deuxième question: Est-ce qu'on a des exemples où des interventions ponctuelles à caractère curatif bien cernées et bien encadrées ont effectivement viré complètement l'équilibre dynamique du lac pour une situation où les algues ont dominé?

Enfin, moi, j'ai posé la question, la Commission a posé la question au ministère aussi pour voir, est-ce qu'il y a des cas dans l'histoire connue, chez nous ici, où on a passé de façon catastrophique d'un état d'équilibre à l'autre!

1705

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

Il y a une grande littérature sur la question de pourquoi en Europe, ça a été beaucoup étudié, mais ici aussi un peu, il y a beaucoup de lacs qui s'appellent peu profonds qui ont été eutrophisés comme il faut, plus de plante aquatique, des algues seulement.

1710

On a coupé à la source, et c'est ça que j'ai mentionné, les plantes aquatiques ne sont jamais blâmées ou critiquées dans ces histoires-là. On veut qu'elles reviennent. On va jusqu'à les transplanter si on réussit à purifier l'eau assez, que les plantes puissent survivre.

1715

Ça fait que les plantes aquatiques sont pas considérées comme quelque chose qu'on devrait réduire dans toutes les études des lacs en Europe en tout cas, mais il y a un grand sujet de recherche, c'est pourquoi certains lacs vivent complètement d'un état à l'autre. Il y a des dizaines d'articles dans la littérature sur ce sujet-là.

1720

Je ne comprends pas pourquoi, mais c'est mentionné, il y a une petite citation dans mon mémoire d'un article, il y a un nom pour ça, mais ils disent que, peut-être que c'est la teneur en phosphore, peut-être que c'est les phytoplanctons qui utilisent le phosphore, mais à un moment donné, quand ça monte trop haut, désastre, les plantes aquatiques macrophytes disparaissent et c'est les cyanobactéries.

1725

Là, on purifie l'eau, on réduit les apports, les phytoplanctons, les cyanos réduisent, commencent à disparaître, et oups, tout à coup, les plantes aquatiques reviennent en force.

1730

C'est très dur d'avoir quelque chose entre les deux (2), parce qu'en fait, les humains, on aimerait ça qu'il y ait quelque chose entre les deux (2), parce que le problème ici, c'est qu'il y en a trop, mais on veut pas tout éliminer.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1735

D'accord. Mais je ne crois pas avoir entendu que les gens ici pensent que les macrophytes, la végétation aquatique est l'ennemi à abattre. C'est une question d'établir une polyvalence d'usages qui soit respectueuse aussi de l'intégrité du milieu naturel. Il y a personne qui voulait éradiquer complètement les macrophytes.

1740

Alors si on accepte la qualification de Lamontagne et Gauthier qualifiant la croissance des macrophytes comme étant exagérée, selon vous, est-ce qu'il y a une intervention quelconque qui passe par l'intentionnalité humaine qui pourrait dire, bon, on a une croissance, c'est dans un état de santé raisonnable, mais il n'est pas excessif? Est-ce que c'est concevable pour vous?

1745 **PAR M. GEOFFREY HALL:**

Mais pour moi, ce qu'on voudrait faire, c'est avoir un usage multiple du plan d'eau, et je le comprends. Je ne trouve pas que la situation écologique demande qu'on intervienne contre les plantes aquatiques. C'est pour les humains, et je comprends.

1750

Mais dans mon mémoire, dans ce que je viens de dire, je trouve qu'il y a un très grand danger que l'action va pas durer, va pas être utile à long terme, il va falloir le refaire. On a évoqué ça déjà, je le sais. Il y a beaucoup d'argent dans ce procédé-là.

1755

Si on pouvait claquer les doigts et le faire à chaque année, je pense que même moi, je pourrais pas être contre l'utilisation ponctuelle ici et là de la façon magique d'ôter des plantes, une fois qu'on sait que c'est pas quelque chose qui a une valeur de conservation, que je trouve d'ailleurs qu'on n'a pas prouvé.

1760

Mais je ne vois pas et j'ai pas lu et j'ai pas compris qu'il y a moyen de s'assurer que draguer va marcher. Par contre, c'est cher; par contre, ça peut avoir des impacts négatifs sur l'écosystème.

Alors évidemment, je préfère, moi personnellement, qu'on fasse pas ça.

1765

Et j'ai évoqué dans mon mémoire, mais je l'ai pas dit ce soir, je l'ai dit avant, et c'est souvent dit par des gens des deux (2) côtés de la question, c'est que si on approuve le dragage aux Trois Lacs, il y a une possibilité que je trouve qui augmente que d'autres lacs vont vouloir, que d'autres associations de riverains vont vouloir faire la même chose dans leur lac et ça, ça m'inquiète, pour des raisons que j'ai déjà dites, qu'il y a toujours un danger d'appauvrir notre ressource naturelle en faisant une pratique comme ça dans plein de lacs.

1770

Ça fait que je suis vraiment très craintif qu'on approuve ici à cause de ce que ça va faire dans l'ensemble de nos lacs.

1775

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Et une dernière question, monsieur Hall! Entre ça et la valeur, je dirais informative du projet, si le projet est à petite échelle, bien encadré, bien suivi, son potentiel d'engendrer, de produire de l'information, des données qui pourraient nous permettre collectivement de mieux comprendre la dynamique de ce système et d'utiliser ce savoir dans un sens plus sage, plus préventif, etc., vous ne reconnaissez aucune valeur même sur ce plan?

1780

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

1785

Non, personne peut être contre la vertu à ce point-là. Si on était en train de faire ça comme une expérience pour comprendre mieux la dynamique, il y a peut-être une justification, mais je n'ai pas compris ce projet-là du tout dans ce sens-là.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1790

D'accord.

**PAR M. GEOFFREY HALL:**

1795

Puis je vais mentionner une dernière fois: le fait qu'on n'a pas, à mon avis, bien étudié au départ, ne me fait pas croire qu'on va bien l'étudier après!

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1800

D'accord. Alors merci beaucoup monsieur Hall.

J'invite les gens à regarder le mémoire de monsieur Hall. Il y a en annexe un article intéressant de Engel et Nichols, alors il sera disponible à travers le site du Bureau!

1805

---

**JEAN-GUY NADEAU**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1810

Alors le participant suivant est monsieur Jean-Guy Nadeau s'il vous plaît!

**PAR M. JEAN-GUY NADEAU:**

1815

Bonsoir.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1820

Monsieur Nadeau, bonsoir.

**PAR M. JEAN-GUY NADEAU:**

1825

Jean-Guy Nadeau, je suis un résidant des Trois Lacs.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Oui, on vous écoute.

1830 **PAR M. JEAN-GUY NADEAU:**

Je vais coller à mon texte, si vous permettez, il est pas très long, alors je pense que ça devrait assez bien passer!

1835 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début, "Je transmets...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... que le deuxième lac.")**

1840 Alors l'envahissement et la quantité des herbiers, la croissance exagérée dont on parle, elle est très exagérée.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, "Beaucoup de travail...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 3<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... monsieur Samak.")**

1845

C'est le seul applaudissement auquel on a droit, monsieur le Commissaire.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1850 Bien enfin, c'est une première! Merci beaucoup.

**PAR M. JEAN-GUY NADEAU:**

Alors je continue!

1855

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, "Une récurrence bien possible...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... des Trois Lacs.")**

1860

Eutrophisation, vous disiez qu'il existe plus, mais enfin! On trouvera bien.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1865 Non, eutrophication en français n'existe plus, mais c'est le mot en anglais. C'est eutrophisation toujours en français.

**PAR M. JEAN-GUY NADEAU:**

D'accord, merci.

1870

Le suivi du projet doit être partie prenante du projet de dragage! Alors ici, vous comprendrez, monsieur le Commissaire, que c'est le cœur de mon intervention.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, 2<sup>e</sup> paragraphe, début, "Pour éviter...")**

1875

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, milieu, 4<sup>e</sup> tireté, "... de concertation...")**

Et on en a une bonne table de concertation.

1880

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, milieu, 4<sup>e</sup> tireté, "... d'un certain nombre...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, 1<sup>er</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... et d'oiseaux.")**

Donc tant qu'à moi, cet abaissement de pointe là, on pourrait facilement la laisser tomber.

1885

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 4, 1<sup>er</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "Dans ma compréhension...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin)**

1890

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci à vous monsieur Nadeau, c'est très clair. Ça démontre et ça met très gratifiant l'évolution qu'on vit ensemble à travers l'exercice de l'audience et ça, c'est quand même très important dans nos échanges citoyens.

1895

Je veux vous laisser juste avec un seul point que votre métaphore est tout à fait intéressante par rapport à la maladie et la santé, puis contrôler les conditions de vie, etc., sauf que vous savez bien, monsieur Hall par exemple dirait que: mais il n'y a pas de malade dans le cas qui nous concerne!

1900

Et c'est là peut-être où les opinions pourraient diverger, mais tout porte à croire que le rapprochement est quand même possible.

Mais c'est votre message, je crois.

1905

**PAR M. JEAN-GUY NADEAU:**

Oui, voilà. Mais je pense que cette croissance exagérée nous indique qu'on a vraiment une problématique importante et qu'on est devant un malade, à mon sens.

1910            Quand je dis doublé, la croissance a doublé dans les cinq (5) à sept (7) dernières années, encore une fois l'observation visuelle nous permet d'affirmer ça et de valider ça avec tous les résidents et ceux qui viennent visiter le lac.

1915            C'est vraiment très particulier depuis cinq (5) à sept (7) ans, et ça prolifère de façon tout à fait exagérée, comme la profondeur de la boue aussi.

                 Il y a dix (10) ans, je mettais les pieds dans le sable en bas de chez moi et la boue, maintenant, est de plus en plus profonde et empêche toute utilisation du plan d'eau.

1920            Je me permets juste aussi de revenir sur la petite remarque de la fin. Vous avez posé la question tout à l'heure concernant les embarcations moteur. Je suis un peu déçu personnellement que l'Association n'ait pas – je comprends qu'ils ont eu d'autres chats à fouetter, mais c'est une question, à mon sens, très importante, les bateaux à moteur. Je pense que ça contribue au problème.

1925            Monsieur Provencher disait, il faut d'abord sauver le lac; pour moi, sauver le lac, c'est un ensemble d'actions, et la limitation des forces de moteur fait absolument partie de ce problème-là, des solutions pour sauver notre lac. Il faut pas sauver le lac d'abord, il faut prendre l'ensemble des solutions.

1930            Moi, je vous dirais que les journées de chaleur où il y a beaucoup de gens qui viennent se promener sur le lac en bateau, c'est là qu'on a les odeurs le soir, parce qu'ils coupent les plantes aquatiques, et c'est là qu'on en ramasse, on en ramasse, on en ramasse.

1935            Ils atteignent les poissons, parce que c'est des poissons morts, c'est pas des poissons morts par les pêcheurs, c'est des poissons qui ont été coupés, parce que j'ai l'impression qu'ils se tiennent dans les herbages, et c'est ces odeurs-là de poisson.

1940            Alors on a un problème avec des cent (100) forces, des cent cinquante (150) forces, des deux cents (200) forces sur un petit lac, ça n'a aucun aucun aucun bon sens, quand on sait le plaisir qu'on peut avoir à faire du kayak, à faire du canot, à utiliser un moteur électrique ou un moteur à petite force.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1945            Le message est clair, monsieur Nadeau, et je vous en suis reconnaissant. Merci beaucoup.

1950

---



**MARCEL PÉRUSSE**

1955 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Monsieur Marcel Pérusse.

Bonsoir monsieur Pérusse.

1960

**PAR M. MARCEL PÉRUSSE:**

Bonsoir. Avant de commencer, je veux faire une parenthèse concernant les réglementations pour les bandes riveraines.

1965

La semaine passée, on a eu une lettre, les résidants de la municipalité de Saint-Rémi-de-Tingwick. Comme dans mon cas à moi, le 27 juillet, l'inspecteur municipal va passer chez moi pour vérifier si les bandes sont conformes. Et même dans la lettre, ils ont mis le règlement municipal avec les amendes requises si les gens se conformaient pas à la réglementation.

1970

Alors tout le secteur de Saint-Rémi-de-Tingwick, de ce que j'en ai compris par la lettre, c'est réglé concernant la réglementation pour les bandes riveraines.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

1975

Et c'est assorti d'amendes s'il y a non-conformité constatée?

**PAR M. MARCEL PÉRUSSE:**

1980

Oui, selon la lettre. Dans la lettre, c'était bien indiqué.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord.

1985

**PAR M. MARCEL PÉRUSSE:**

Bien moi, je fais ma présentation à titre personnel. Ce que j'essaie de démontrer, ce sera pas tellement long, c'est l'implication des citoyens au fil des ans.

1990

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, "Comme vous le savez...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 2<sup>e</sup> paragraphe, fin, "... des Trois Lacs.")**

1995 Alors ça, ça veut dire qu'il y avait des membres de l'Association qui allaient aux réunions du Conseil municipal à Saint-Rémi-de-Tingwick, il y en a qui sont allés jusqu'à Saint-Adrien, à Saint-Camille, à Wotton pour sensibiliser les conseils municipaux aux bienfaits du projet de restauration des Trois Lacs.

2000 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, "La campagne...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... des Trois Lacs.")**

2005 Je pense que l'endroit le plus loin, c'est la compagnie Cascades à Kingsey Falls. Alors tous les argents qui ont été remis, c'est immédiatement de la région d'Asbestos.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "Parallèlement...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 5<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "... des lacs.")**

2010 À titre d'exemple, près de ma résidence, l'année que j'ai participé, il y avait un minidépotoir depuis peut-être vingt-cinq-trente-quarante (25-30-40) ans qui était près du ruisseau, alors on était quinze-vingt (15-20) personnes, on l'a nettoyé au complet. On a même sorti une carcasse d'automobile et on a sorti toutes sortes de choses, des sacs de poubelle avec des contenants de verre, des contenants de métal.

2015 On a travaillé une fin de semaine complète pour nettoyer, parce que le ruisseau, quand il y avait des débits d'eau importants, le ruisseau passait directement au-dessus, puis évidemment emmenait ça, c'était des apports amenés au lac.

2020 Il y a aussi les fins de semaine de mobilisation pour la campagne de financement. C'est une fin de semaine pour la vente de papier hygiénique puis tout ça, ça dure le vendredi, samedi et dimanche, et ça prend au moins une vingtaine de personnes, parce que c'est deux (2) remorques complètes qui sont installées au centre d'achats, et ça prend toujours quatre-cinq (4-5) personnes à la fois pour pouvoir faire la campagne de financement.

2025 Comme vous le savez, un organisme tel que le nôtre doit vendre des cartes. Encore là, une douzaine de personnes qui font le tour des maisons pour aller vendre les cartes. Cette année, quatre cent cinquante (450) cartes ont été vendues, alors ça veut dire qu'il y a beaucoup de gens qui se sont impliqués dans la vente des cartes.

2030 Alors pour un petit lac comme nous, c'est quand même assez énorme qu'il y ait beaucoup de membres.

2035 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, avant-dernier paragraphe, "Cette mise à jour...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, fin)**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2040 Écoutez, monsieur Pérusse, ça témoigne effectivement de cet engagement. Je dois vous dire, vous avez évoqué la présence de deux cent cinquante (250) personnes, je vous révèle pas un secret, mais l'équipe de la Commission, on était surpris, la première fois, en voyant qu'on était à salle comble, parce qu'on pensait, bon, quelques demandes d'audience, l'été et tout ça, alors on est les premiers à vous dire qu'effectivement, ça témoigne de l'engagement et de l'intérêt.

2045 C'est tout à fait constatable, ça, sans aucun problème.

Merci beaucoup monsieur Pérusse, très apprécié.

2050

---

**MARCHÉ D'ALIMENTATION COOP MÉTRO PLUS**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2055 Monsieur Michel Desfossés s'il vous plaît, Marché d'alimentation Coop Métro Plus.

Bonsoir monsieur Desfossés.

2060 **PAR M. MICHEL DESFOSSÉS:**

Bonsoir monsieur le Commissaire. Michel Desfossés, président de Coop Métro Plus.

Mon interférence est pour l'objet du projet de restauration des Trois Lacs!

2065

**LECTURE DU MÉMOIRE**

Merci monsieur.

2070 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci monsieur Desfossés de votre présence. Ce genre d'initiative vous honore.

**PAR M. MICHEL DESFOSSÉS:**

2075 Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2080 Ça fait partie de cet engagement qu'on constate.

**PAR M. MICHEL DESFOSSÉS:**

On fait partie de l'engagement, monsieur.

2085 **PAR LE COMMISSAIRE:**

Absolument. Merci beaucoup monsieur Desfossés, bien noté. Merci.

2090

---

**MARIO PELLERIN**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2095

Monsieur Mario Pellerin s'il vous plaît!

Monsieur Pellerin.

**PAR M. MARIO PELLERIN:**

2100

Bonjour monsieur le Commissaire. J'ai emmené ma mémoire avec moi qui est monsieur Julien Vachon.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2105

Ça prend de la mémoire pour faire ce genre de chose!

**PAR M. MARIO PELLERIN:**

2110

Je vais faire la lecture du document que j'ai déposé.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début, "Je tiens à...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... de mère en filles.")**

2115

La preuve est à côté de moi, monsieur Vachon qui a été maire de la municipalité de Trois-Lacs pendant vingt-cinq (25) ans et qui a travaillé au niveau politique pendant douze (12) ans et moi qui a pris la relève comme maire de la municipalité.

2120

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 3<sup>e</sup> paragraphe, 4<sup>e</sup> ligne, "Tous deux (2)...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, dernier paragraphe, 6<sup>e</sup> ligne, "... de l'environnement.")**

2125 Soit l'Estrie et Trois-Rivières, deux (2) ministères de la Faune, Estrie et Trois-Rivières, deux (2) ministères de l'Agriculture, Estrie et Trois-Rivières, deux (2) Sûreté du Québec pour la sécurité sur notre plan nautique Estrie et Victoriaville, pour la surveillance de notre plan d'eau, deux (2) municipalités régionales qui est Asbestos, MRC des Sources aujourd'hui, et Arthabaska et aujourd'hui, en plus, se rajoute Pêches et Océans Canada.

2130 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, dernier paragraphe, 8<sup>e</sup> ligne, "Imaginez-vous...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 1<sup>er</sup> paragraphe, fin, "... de sédimentation...")**

2135 Qui, en premier lieu, se sont faits du côté de Saint-Rémi-de-Tingwick, parce qu'on avait de la difficulté à s'entendre avec les gens de Sherbrooke. C'était plus facile l'autre côté. C'est pour ça qu'il avait été fait là en premier lieu. Même si on savait que ça aurait été préférable de le faire dans la rivière Nicolet en amont, à ce moment-là on pouvait pas avoir les autorisations du ministère.

2140 **LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, début, "En 1998...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin)**

2145 Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2150 Merci beaucoup monsieur Pellerin. Je suis curieux de savoir, vous avez adressé une demande spécifique au ministère de l'Agriculture concernant les bassins de sédimentation, mais vous n'avez pas précisé lequel des deux (2) ministères de l'Agriculture!

**PAR M. MARIO PELLERIN:**

2155 Estrie et Trois-Rivières.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Alors la Commission tiendra compte que c'est un appel lancé aux deux (2)!

2160 Maintenant que vous avez la mémoire avec vous, sa présence nous honore, le lac qui nous concerne s'appelle le lac Richmond dans le registre cadastral, vous souvenez-vous à quel moment on a changé le nom de ce lac, et c'était dans quel contexte?

**PAR M. JULIEN VACHON:**

2165

Bien moi, les cartes, en étant à la municipalité, les cartes de 1883, c'était le lac Richmond. Les plus vieilles cartes que j'ai pu avoir.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2170

C'était le lac Richmond. Et quand est-ce que les résidents de la région ont commencé à l'appeler le lac Les Trois Lacs, à partir de quel moment à peu près?

**PAR M. JULIEN VACHON:**

2175

Bien, on s'est installés chaque côté puis là, après ça, c'était le lac Trois Lacs pour nous autres.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2180

D'accord.

**PAR M. JULIEN VACHON:**

2185

Moi, je suis pour le projet, par rapport que le lac, j'ai été soixante (60) ans, je suis encore là, c'est comme mon enfant, puis je le vois mourir à tous les jours. Monsieur Nadeau vous l'a dit.

Puis je voudrais bien le voir un peu réchappé avant de mourir!

2190

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Très longue vie, monsieur, je suis persuadé que vous allez pouvoir voir le lac dans un meilleur état, j'en suis persuadé.

2195

**PAR M. JULIEN VACHON:**

Merci.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2200

Je vous en prie. Merci beaucoup monsieur Pellerin, merci.

2205

**MARIE-CLAUDE FONTAINE**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2210

Madame Marie-Claude Fontaine!

Madame Fontaine, bonsoir.

2215

**PAR Mme MARIE CLAUDE FONTAINE:**

Bonjour, ça va bien!

2220

Donc moi, ça devrait être assez court, c'est quand même juste une lettre. Donc je vais sûrement parler des choses qui ont déjà été dites, étant donné que je passe en fin de soirée!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début, "Je suis...")**

2225

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, milieu, "... des espèces ichthyennes.")**

Donc les poissons. Et je tiens à mentionner aussi que pour un lac aussi peu profond, c'est assez anormal de pas trouver d'oxygène dans le fond d'un lac au niveau de – si ça a à peu près huit mètres (8 m), ça serait normal.

2230

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, milieu, "Une eau trouble...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 3, dernier paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "... mis en quarantaine.")**

2235

Et que d'autres, ayant une grande retombée économique, soient acceptés en dépit du tort qu'ils causent à l'environnement.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 3, dernier paragraphe, 5<sup>e</sup> ligne, "Malheureusement...")**

2240

**FIN DE LA LECTURE (Page 4, fin)**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci à vous madame Fontaine, très appréciée votre contribution.

2245

J'ai une petite question pour vous. Vous êtes biologiste, et vous êtes en mesure de constater les divergences de point de vue dans votre communauté professionnelle.

**PAR Mme MARIE CLAUDE FONTAINE:**

2250 Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2255 Alors qu'en pensez-vous? Vous appuyez le projet, à l'intérieur de quelles conditions selon vous?

**PAR Mme MARIE CLAUDE FONTAINE:**

2260 Bien c'est sûr que, comme je disais à la fin de mon texte, il faut que les travaux dans le bassin versant, au niveau des tributaires, se poursuivent.

2265 Il y a eu des études qui ont été faites, entre autres par le RAPPEL qui démontrent bien qu'il y a vraiment l'érosion au niveau des sols, c'est vraiment ça le problème des sédiments dans le lac, je crois.

Donc il faut vraiment régler ce problème-là, mais je crois qu'il y a quand même beaucoup de mesures qui ont été faites jusqu'à maintenant et il y a encore le désir de le faire.

2270 Ensuite, pour ce qui est de la biodiversité, c'est vrai que peut-être le problème ici, ce n'est pas nécessairement – les plantes, c'est pas un problème en tant que tel. C'est vrai qu'elles procurent, elles filtrent l'eau, elles procurent de l'oxygène dans l'eau, mais c'est comme un peu trop. Trop c'est comme pas assez! C'est qu'à un moment donné, ces plantes-là deviennent problématiques, du fait qu'elles vont capturer le phosphore et vont le maintenir dans le milieu.

2275 Ce que j'aime de ce projet-là, c'est que c'est vraiment ciblé, donc il y a vraiment des endroits ciblés pour enlever les sédiments et les plantes, dans le fond. Donc on n'enlève pas toutes les plantes du lac.

2280 Donc le processus de filtration d'eau est encore là. D'autant plus que, bon, c'est sûr que j'ai pas échantillonné les plantes qui sont là, mais moi, je sais que les Trois Lacs, dans le troisième bassin, il y a tellement d'occupation humaine que c'est pas là qu'on retrouve les habitats pour les oiseaux entre autres, c'est pas là qu'on retrouve les habitats pour d'autres espèces d'animaux.

2285 Ça me surprendrait aussi beaucoup qu'on trouve des plantes à statut précaire, parce que souvent, ces plantes-là sont très fragiles, demandent des conditions vraiment particulières.

2290 Ce que je pense par exemple, c'est que dans le premier et le deuxième bassin, j'ai remarqué, juste de vue comme ça, qu'il y a une très grande biodiversité, puis le projet maintient cette biodiversité-là, du fait qu'ils n'ont pas touché à ces endroits-là.



2295 En plus, dans le lac, il y a la présence de crapet-soleil, perchaude, barbotte, c'est des poissons qui sont associés à des eaux très chaudes, sableux, vaseux, et une augmentation de ces espèces-là peut être synonyme de détérioration du milieu. Et j'ai remarqué, dans l'étude entre autres de la firme Dessau, qu'il y a quand même une très très grande quantité de crapet-soleil entre autres.

2300 Donc c'est sûr qu'il faudrait voir s'il y a une augmentation, mais il y a beaucoup d'indices qui font que le lac est en train de vieillir; oui, c'est vrai qu'il est pas rendu à un point eutrophe, mais est-ce qu'il faut attendre vraiment qu'il soit rendu à ce point-là pour agir?

2305 Donc c'est ça. Moi, je pense qu'on peut arriver à un compromis de dire que d'un côté, les résidents vont pouvoir utiliser le lac, qu'on peut finalement améliorer sa santé. C'est sûr qu'on ne retournera jamais à l'état d'origine, mais je pense qu'il y a moyen de faire quelque chose, de trouver un compromis finalement.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

D'accord. Merci beaucoup madame Fontaine, très apprécié.

2310

---

**JEAN-CLAUDE FRÉCHETTE**

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2315

Dernier intervenant pour ce soir, monsieur Jean-Claude Fréchette!

Bonsoir monsieur Fréchette.

2320

**PAR M. JEAN CLAUDE FRÉCHETTE:**

2325 Bonsoir monsieur le Commissaire. Alors cette lettre d'appui se veut une lettre personnelle, premièrement parce que j'ai un chalet aux Trois Lacs depuis 1972 et deuxièmement, parce que j'y ai donné beaucoup de temps personnel afin qu'on puisse voir notre lac, non pas périr, mais rajeunir légèrement, afin qu'on puisse en profiter et pour la génération de demain.

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, début, "Nous voilà rendus...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... de l'Environnement.")**

2330

Après avoir reçu votre merveilleux rapport!

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 1, 1<sup>er</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne, "... une décision...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, 2<sup>e</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne, "... un état de dégradation avancé.")**

2335

Lorsqu'il y a possibilité de le protéger et de lui redonner vie.

Cette priorité environnementale responsabilise lentement et même de façon importante toute la population. Les actions portées aujourd'hui assureront à la génération de demain une qualité de vie saine et durable.

2340

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, 4<sup>e</sup> paragraphe, "Nous devons...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, avant-dernier paragraphe, dernière ligne, "... pour les appuyer.")**

2345

Monsieur le Ministre, monsieur le Commissaire, si madame la ministre serait ici, il m'aurait fait plaisir de lui dire: Nous sommes là et nous sommes prêts, madame la Ministre!

2350

**LECTURE DU MÉMOIRE (Page 2, dernier paragraphe, début, "Nous sommes fiers...")**

**FIN DE LA LECTURE (Page 2, fin)**

Merci monsieur.

2355

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Merci à vous monsieur Fréchette. C'est très clair.

2360

La Commission est en mesure de constater votre engagement particulièrement, comme tous les autres.

J'ai une question qui est revenue, il y a une divergence à propos d'un élément qui devrait être factuel, le niveau de présence des herbiers aquatiques.

2365

Vous avez un chalet depuis 1972-73?

**PAR M. JEAN CLAUDE FRÉCHETTE:**

2370

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Entre cette période et maintenant, est-ce que le taux d'occupation par les herbiers aquatiques du lac a augmenté, est stable, a diminué?

2375

**PAR M. JEAN CLAUDE FRÉCHETTE:**

2380 Je ne me rajeunis pas. En 1974, j'étais sur le comité d'environnement. J'y ai siégé deux (2) ans.

Il y a eu un premier rapport d'étude en 74 qui nous avisait: Il va falloir bientôt que vous agissiez, parce que vous commencez à avoir l'apparition des plantes aquatiques.

2385 Depuis ce temps-là, il y a eu de multiples études qui nous ont conduits à aujourd'hui.

2390 À votre question, vous me dites de quelle façon vous avez vu l'apparition, alors en 74 il y en avait un peu, il y avait un début. On a passé l'étape qui ont suivi les étapes des années quatre-vingt, l'irrigation des terres agricoles, et j'ignore si c'est spécifiquement cette position-là, mais on peut vous dire que progressivement, vers les années quatre-vingt, nous commençons à en avoir sur le pourtour du lac au complet, particulièrement sur le troisième lac.

2395 Et depuis les quinze (15) dernières années, ça se multipliait. Et depuis les dix (10) dernières années, nous avons ce que nous avons aujourd'hui, c'est-à-dire soixante pour cent (60 %) du troisième lac qui en est couvert.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2400 D'accord.

**PAR M. JEAN CLAUDE FRÉCHETTE:**

2405 C'est donc dire qu'il y a eu durant les vingt (20) dernières années une accumulation de phosphore possiblement, de sédiments qui se sont accumulés depuis une quarantaine d'années.

C'est donc dire que ce fond vaseux là multiplié du phosphore qu'on accueillait, ou qu'on a accueilli ou que le lac a accueilli de façon prématurée a permis aux plantes aquatiques de se multiplier et à une vitesse encore plus grande ces dernières années.

2410 **PAR LE COMMISSAIRE:**

C'est clair. Alors monsieur Fréchette, merci beaucoup.

2415 Je profite de l'occasion de votre présence devant moi pour vous remercier davantage à propos de votre rôle de guide que vous avez admirablement rempli quand on est allés pour la visite terrain. Merci encore.

**PAR M. JEAN CLAUDE FRÉCHETTE:**

2420 J'ai beaucoup apprécié. Merci monsieur.

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2425 Merci.

---

**DROIT DE RECTIFICATION**

**MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS**

2430

**PAR LE COMMISSAIRE:**

2435 Alors je comprends qu'il y a un recours au droit de rectification des faits! Alors monsieur Rochon, on vous écoute.

2435

Alors la salle ne vous a pas oublié, j'ai pas besoin de vous présenter. Allez-y monsieur Rochon.

**PAR M. YVES ROCHON:**

2440

Bonjour. Yves Rochon du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

2445

Des petites rectifications, mais je dirais d'ordre mineur.

2450

Dans le mémoire de monsieur Nadeau, monsieur Nadeau parle d'une autorisation du BAPE. Évidemment, il faut comprendre que l'autorisation suit une décision du gouvernement sur la base du rapport du BAPE et d'un rapport qui va être réalisé par le ministère du Développement durable.

2455

Je peux peut-être poser une petite parenthèse. Lorsqu'il parle de permettre une autorisation suite à un suivi à plusieurs dragages, effectivement c'est possible de faire un programme de dragage, mais c'est comme tel un programme qui doit être défini par un promoteur. Le gouvernement peut pas partir un projet, définir un programme; c'est vraiment le promoteur qui doit définir dans quel terrain il veut jouer. Et suite à ça, faire son étude d'impact et démontrer l'acceptabilité de son projet.

2460

Le mémoire de monsieur Pellerin, je crois comprendre qu'en faisant mention de plusieurs ministères, il parlait plutôt de directions régionales. Je pense que c'était compris.

Le mémoire de madame Fontaine! Elle parle, à la page 2:

"Les relevés physicochimiques de la fosse du lac révèlent des périodes d'anoxie dans le fond, conditions hostiles pour la plupart des espèces ichthyennes."

2465

Cette information-là semble contradictoire avec ce qui est mentionné dans l'étude d'impact. Il serait peut-être bon que madame Fontaine présente ces relevés-là pour bien fournir un bon éclairage, parce qu'effectivement, cette donnée-là est importante pour comprendre la situation du lac.

2470

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Le message est lancé.

2475

Merci beaucoup monsieur Rochon.

Effectivement, le BAPE, il faut se le rappeler, les commissions du BAPE, en fait les journaux parlent souvent de feu vert, feu rouge, autorisent, pas autorisent, les commissions du BAPE ont l'obligation de faire état de leurs constats et des conclusions, des analyses que les commissions auraient faites des projets qui constituent leur mandat.

2480

L'autorisation en dernière analyse est la prérogative du Conseil des ministres.

Donc la correction des faits apportée par monsieur Rochon est tout à fait justifiée.

2485

---

**MOT DE LA FIN**

2490

**PAR LE COMMISSAIRE:**

Alors cela met un terme à la phase audience publique des travaux de la Commission d'enquête chargée du Projet de la restauration du lac Les Trois Lacs.

2495

Dorénavant, jusqu'à la fin du mandat, la Commission est en mode d'enquête évidemment, d'analyse, il n'y aura plus d'audience.

2500

Et je dois vous dire aussi que s'il y a d'autres corrections des faits qui sont nécessaires à apporter à l'attention de la Commission, tout le monde a jusqu'à une semaine à partir d'aujourd'hui pour transmettre les rectifications qui s'imposent à nous.

D'ici là, il me reste à remercier, au nom de l'équipe de la Commission, monsieur Filteau et monsieur Laverdière et madame Proulx pour leur travail; sans leur travail, tout ça ne serait pas facile à faire.

2505

Et j'aimerais aussi, au nom de tout le monde, remercier monsieur Pierre Dufour au Bureau qui assure le service de lien Internet qui permet la diffusion en mode audio.

2510

Je dois vous dire une chose, combien, vous savez, le travail que je fais, que j'ai l'honneur et le plaisir de faire a ceci d'intéressant qu'il y a toujours du nouveau à apprendre avec les gens. Même les projets qui se ressemblent en apparence ne se ressemblent pas tout à fait exactement.

Il y a toujours un contexte différent qui rend tout projet intéressant, qui comporte des éléments nouveaux, etc., etc.

2515

Je dois vous dire ma gratification personnelle de ce parcours qu'on a fait ensemble, particulièrement – d'abord on a appris énormément de choses. Je suis pas devenu expert en limnologie, mais quand même, j'ai appris énormément, et j'ose croire qu'on a fait ça ensemble.

2520

Il y a plein de choses qu'on a mises en partage grâce à l'audience, et je suis très heureux de constater que parmi les participants, à la fois ceux qui ont demandé l'audience et ceux qui étaient un peu frustrés de ça, on a fait un chemin ensemble. On a compris beaucoup de choses.

2525

Et je dois vous dire, le BAPE, on célèbre cette année qui se termine au mois de décembre le trentième anniversaire de ce bureau, et je dois vous dire que c'est exactement ça qui était la base même de ceux et celles qui ont osé penser à l'idée en 1978, qui est avec nous aujourd'hui, cette possibilité, quand il y a divergence, on met en commun l'information et on arrive à mieux se comprendre.

2530

Et je dois vous dire ma gratitude personnelle, parce que vous êtes un exemple, ce projet est un exemple de cette réalité. Alors merci beaucoup.

Et j'aimerais aussi remercier les gens qui ont demandé l'audience, parce que c'est à travers ce geste qu'on a pu effectivement faire notre connaissance mutuelle.

2535

Il me reste encore une fois de vous remercier et vous souhaiter une bonne fin de soirée.

Évidemment, le rapport sera livré à madame la ministre à la fin du mandat, et puis vous allez en prendre connaissance en temps et lieu. Merci beaucoup.

2540

Je, soussignée, DENISE PROULX, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

DENISE PROULX,  
Sténotypiste officielle.